

COMPTES CONSOLIDÉS 2022

the 1990s, the number of people in the UK who are aged 65 and over has increased from 10.5 million to 13.5 million, and is projected to reach 17.5 million by 2025 (Office for National Statistics, 2005).

There is a growing awareness of the need to address the needs of older people, and the UK Government has set out a strategy for the 21st century (Department of Health, 2001). The strategy is based on the principle of 'active ageing', which is defined as 'the process of optimising opportunities for health, participation in society, and security in old age' (Department of Health, 2001, p. 10).

The strategy is based on three pillars: health, participation and security. The Department of Health (2001) states that:

...the three pillars are inter-related and inter-dependent. A person's health, participation and security are all affected by each other. For example, a person's health can affect their ability to participate in society, and their security can affect their health (Department of Health, 2001, p. 10).

The strategy is based on the principle of 'active ageing', which is defined as 'the process of optimising opportunities for health, participation in society, and security in old age' (Department of Health, 2001, p. 10).

The strategy is based on three pillars: health, participation and security. The Department of Health (2001) states that:

...the three pillars are inter-related and inter-dependent. A person's health, participation and security are all affected by each other. For example, a person's health can affect their ability to participate in society, and their security can affect their health (Department of Health, 2001, p. 10).

The strategy is based on the principle of 'active ageing', which is defined as 'the process of optimising opportunities for health, participation in society, and security in old age' (Department of Health, 2001, p. 10).

The strategy is based on three pillars: health, participation and security. The Department of Health (2001) states that:

...the three pillars are inter-related and inter-dependent. A person's health, participation and security are all affected by each other. For example, a person's health can affect their ability to participate in society, and their security can affect their health (Department of Health, 2001, p. 10).

The strategy is based on the principle of 'active ageing', which is defined as 'the process of optimising opportunities for health, participation in society, and security in old age' (Department of Health, 2001, p. 10).

The strategy is based on three pillars: health, participation and security. The Department of Health (2001) states that:

...the three pillars are inter-related and inter-dependent. A person's health, participation and security are all affected by each other. For example, a person's health can affect their ability to participate in society, and their security can affect their health (Department of Health, 2001, p. 10).

The strategy is based on the principle of 'active ageing', which is defined as 'the process of optimising opportunities for health, participation in society, and security in old age' (Department of Health, 2001, p. 10).

The strategy is based on three pillars: health, participation and security. The Department of Health (2001) states that:

...the three pillars are inter-related and inter-dependent. A person's health, participation and security are all affected by each other. For example, a person's health can affect their ability to participate in society, and their security can affect their health (Department of Health, 2001, p. 10).

3.2	COMPTES CONSOLIDÉS 2022	2		
3.2.1	Compte de résultat consolidé	2		
3.2.2	Bilan consolidé	4		
3.2.3	Tableau des flux de trésorerie consolidés	5		
3.2.4	Variation des capitaux propres consolidés	6		
3.2.5	Notes annexes	8		
Note 1	Événements et transactions significatifs intervenus au cours de l'exercice et ayant un impact dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022	9		
Note 2	Base de préparation des états financiers consolidés	10		
Note 3	Évolutions du périmètre de consolidation	12		
Note 4	Information sectorielle	15		
Note 5	Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	16		
Note 6	Résultat opérationnel	18		
Note 7	Personnel	20		
Note 8	Résultat financier	25		
Note 9	Impôt sur le résultat	26		
Note 10	<i>Goodwill</i>	29		
Note 11	Immobilisations incorporelles	30		
Note 12	Immobilisations corporelles	33		
Note 13	Titres non consolidés	36		
Note 14	Participations dans des entreprises mises en équivalence	37		
Note 15	Autres actifs et passifs non courants	37		
Note 16	Actifs et passifs courants	38		
Note 17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	39		
Note 18	Capitaux propres consolidés	40		
Note 19	Provisions	41		
Note 20	Actifs et passifs financiers	42		
Note 21	Risques financiers, comptabilité de couverture et juste valeur des instruments financiers	44		
Note 22	Informations relatives aux parties liées	47		
Note 23	Engagements et passifs éventuels	48		
Note 24	Événements postérieurs n'ayant pas eu un impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022	51		
Note 25	Périmètre de consolidation	51		
Note 26	Honoraires des Commissaires aux comptes	53		
3.2.6	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	54		

3.2 COMPTES CONSOLIDÉS 2022

3.2.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2022	2021 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	5.1 & 5.2	3 025,0	2 643,3
Autres produits de l'activité	5.3	131,5	105,4
Produits des activités ordinaires		3 156,4	2 748,6
Coût de revient des ventes	6.1	(527,7)	(438,6)
Frais commerciaux		(833,4)	(728,1)
Frais de recherche et développement	6.2	(445,3)	(424,4)
Frais généraux et administratifs		(205,8)	(188,2)
Autres produits opérationnels	6.3	32,1	52,5
Autres charges opérationnelles	6.3	(305,1)	(168,4)
Coûts liés à des restructurations	6.4	(26,9)	(19,6)
Pertes de valeur	6.5	(114,3)	(9,1)
Résultat opérationnel		729,9	824,7
Coût de l'endettement financier net	8	(18,5)	(21,8)
Autres produits et charges financiers	8	(5,5)	(13,8)
Impôts sur le résultat	9.1	(112,3)	(158,3)
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	14	(1,5)	0,4
Résultat des activités poursuivies		592,1	631,2
Résultat des activités cédées	3.2	55,4	15,5
Résultat net consolidé		647,5	646,7
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.		648,6	646,6
- dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		(1,1)	0,1
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	18.2	€7,20	€7,64
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	18.2	€7,14	€7,57
Résultat de base par action des activités cédées (en euros)	18.2	€0,67	€0,19
Résultat dilué par action des activités cédées (en euros)	18.2	€0,66	€0,18
Résultat de base par action (en euros)	18.2	€7,87	€7,82
Résultat dilué par action (en euros)	18.2	€7,81	€7,76

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

État du résultat global*(en millions d'euros)*

	2022	2021 ⁽¹⁾
<i>Résultat des activités poursuivies</i>	592,1	631,2
<i>Résultat des activités cédées</i>	55,4	15,5
Résultat net consolidé	647,5	646,7
Gains (et pertes) actuariels, nets d'impôts	11,8	5,5
Variation de juste-valeur des instruments de capitaux propres en actifs financiers, nette d'impôts	1,3	(15,8)
Sous-total des éléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat	13,1	(10,2)
Variation de juste-valeur des instruments de couverture, nette d'impôts	2,8	(23,1)
Ecart de conversion	33,8	98,8
Sous-total des éléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat	36,6	75,8
<i>Autres éléments du résultat des activités poursuivies</i>	43,1	59,8
<i>Autres éléments du résultat des activités cédées</i>	6,6	5,7
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôts ⁽²⁾	49,7	65,5
<i>Résultat global des activités poursuivies</i>	635,2	691,0
<i>Résultat global des activités cédées</i>	61,9	21,2
Résultat global de l'ensemble consolidé	697,1	712,2
dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	698,0	711,9
dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,8)	0,3

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

(2) L'effet d'impôts sur les autres éléments du résultat global s'élève à -9,8 millions d'euros au titre de la période 2022 et 2,6 millions d'euros au titre de la période 2021.

3.2.2 Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Notes	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021 ⁽¹⁾⁽²⁾
ACTIF			
Goodwill	10	579,9	623,2
Autres immobilisations incorporelles	11	1 585,4	1 370,0
Immobilisations corporelles	12	581,4	647,5
Titres non consolidés	13	109,8	106,9
Participations dans des entreprises mises en équivalence	14	26,4	26,2
Actifs financiers non courants	20.1	0,1	0,1
Actifs d'impôts différés	9.2	321,1	258,7
Autres actifs non courants	15	6,1	4,3
Total des actifs non courants		3 210,3	3 036,7
Stocks	16.1	284,1	219,4
Clients et comptes rattachés	16.2	632,5	564,3
Actifs d'impôts exigibles	9	41,2	122,8
Actifs financiers courants	20.1	31,0	11,7
Autres actifs courants	16.4	239,5	221,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	1 169,3	814,7
Total des actifs courants		2 397,6	1 953,8
TOTAL DE L'ACTIF		5 607,9	4 990,5
PASSIF			
Capital social	18.1	83,8	83,8
Primes et réserves consolidées		2 547,4	1 967,7
Résultat net de l'exercice		648,6	646,6
Réserves de conversion		57,4	37,2
Capitaux propres - attribuables aux actionnaires d'Ipsen S.A.		3 337,3	2 735,2
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,6)	2,5
Total des capitaux propres		3 336,7	2 737,7
Provisions pour engagements envers les salariés	7.3.2.2	18,7	40,7
Provisions non courantes	19	68,5	64,0
Passifs financiers non courants	20.2	667,0	662,9
Passifs d'impôts différés	9.2	77,9	101,8
Autres passifs non courants	15	103,7	155,1
Total des passifs non courants		935,7	1 024,4
Provisions courantes	19	55,6	41,6
Passifs financiers courants	20.2	113,8	129,7
Fournisseurs et comptes rattachés	16.3	647,1	594,7
Passifs d'impôts exigibles		11,8	10,0
Autres passifs courants	16.5	503,3	446,8
Concours bancaires	17	3,8	5,5
Total des passifs courants		1 335,4	1 228,4
TOTAL DU PASSIF		5 607,9	4 990,5

(1) Les comptes ont été retraités de l'application rétrospective de la décision de l'IFRIC relative aux logiciels utilisés en mode SaaS (Software as a service) au 1^{er} janvier 2021 (voir note 11.1 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

(2) Les données relatives à l'exercice 2021 ont été retraitées suite au changement de présentation des actifs et passifs liés à des paiements conditionnels (voir la note 2.2 des principes comptables). Les actifs liés à des paiements conditionnels ont été reclassés de la ligne "Actifs financiers courants" à la ligne "Autres actifs courants" pour 42,4 millions d'euros. Les passifs liés à des paiements conditionnels ont été reclassés de la ligne "Passifs financiers non courants" à la ligne "Autres passifs non courants" pour 109,3 millions d'euros et de la ligne "Passifs financiers courants" à la ligne "Autres passifs courants" pour 45,1 millions d'euros.

3.2.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	2022	2021 ⁽²⁾
Résultat net consolidé		647,5	646,7
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	14	1,2	(0,4)
Résultat des activités cédées	3.2	(55,4)	(15,5)
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements, pertes de valeur et provisions	11, 12.1, 19	336,5	246,4
- Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	20 & 21	4,4	0,5
- Résultat des cessions d'actifs immobilisés		(7,5)	5,3
- Gains et pertes de changes latents		(9,5)	2,3
- Coût de l'endettement financier net	8	18,5	21,8
- Charge d'impôt	9.2	111,8	158,3
- Charges liées aux paiements sur base d'actions	7.4	26,5	26,9
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie ⁽¹⁾	6.3 & 8	67,3	(3,6)
Marge brute d'autofinancement avant variation du besoin en fonds de roulement		1 141,2	1 088,6
- (Augmentation) / diminution des stocks	16	(19,9)	(4,4)
- (Augmentation) / diminution des créances clients et comptes rattachés	16	(86,8)	(65,8)
- Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	29,1	80,9
- Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'activité	16	38,5	(24,9)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(39,1)	(14,2)
- Impôt payé		(130,7)	(181,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		971,4	893,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12.1	(96,6)	(87,7)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	(156,3)	(330,2)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels		10,0	1,0
Acquisitions de titres de participation non consolidés	13	(7,8)	(28,4)
Incidence des variations du périmètre	3.1 & 3.2	(131,5)	17,4
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement	16	(89,5)	98,6
Autres flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		13,2	(2,8)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(458,6)	(332,0)
Émission d'emprunts à long terme	20	16,0	29,4
Remboursement d'emprunts à long terme	20	(1,1)	(0,6)
Nouveaux crédits à court terme	20	1 212,8	657,0
Remboursement des crédits à court terme	20	(1 262,2)	(965,4)
Paiements conditionnels liés à des acquisitions		—	0,1
Augmentation de capital		—	—
Titres d'autocontrôle		(11,3)	(36,7)
Distributions	18.3	(99,3)	(82,9)
Dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle		(0,9)	(0,2)
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations de financement		—	(1,0)
Intérêts financiers payés		(18,2)	(21,5)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(164,2)	(421,8)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE DES ACTIVITES POURSUVIES		348,6	139,5
VARIATION DE LA TRÉSORERIE DES ACTIVITES CEDEES		1,9	24,1
TRÉSORERIE A L'OUVERTURE	17	809,1	639,6
Incidence des variations du cours des devises		5,9	5,8
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE	17	1 165,5	809,1

(1) Les autres éléments sans incidence sur la trésorerie correspondent principalement au changement de juste-valeur des actifs et passifs conditionnels liés à des regroupements d'entreprise.

(2) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

3.2.4 Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes d'émissions ou d'apports	Réserves consolidées ⁽²⁾	Réserves de conversion	Réserves liées aux engagements de retraite	Réserve de réévaluation des instruments de couverture	Titres d'autocontrôle	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Situation au 1er janvier 2022	83,8	122,3	1 989,2	37,2	(23,2)	2,4	(123,1)	646,6	2 735,2	2,5	2 737,7
Résultat net consolidé de l'exercice								648,6	648,6	(1,1)	647,5
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ⁽¹⁾			1,3	33,4	11,8	2,8			49,3	0,3	49,7
Résultat net consolidé, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	—	—	1,3	33,4	11,8	2,8	—	648,6	698,0	(0,8)	697,1
Affectation du résultat de l'exercice précédent			646,4	0,2				(646,6)	—	—	—
Augmentations et réductions de capital									—		—
Paiements sur base d'actions			0,7				26,7		27,3		27,3
Achats et ventes d'actions propres							(10,7)		(10,7)		(10,7)
Distributions			(99,3)						(99,3)	(0,9)	(100,2)
Variation de périmètre				(13,4)	0,2				(13,2)	(1,4)	(14,6)
Autres variations			—	—			—		—		—
Situation au 31 décembre 2022	83,8	122,3	2 538,2	57,4	(11,2)	5,3	(107,2)	648,6	3 337,3	(0,6)	3 336,7

(1) Éléments détaillés dans la note « État du résultat global ».

(2) Les principales sources de réserves consolidées sont les suivantes :

- Les réserves sur actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global ;
- Les résultats non distribués.

(en millions d'euros)	Capital	Primes d'émissions ou d'apports	Réserves consolidées ⁽²⁾	Réserves de conversion	Réserves liées aux engagements de retraite	Réserve de réévaluation des instruments de couverture	Titres d'autocontrôle	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Situation au 31 décembre 2020	83,8	122,3	1 547,6	(59,6)	(34,4)	25,5	(102,1)	548,0	2 131,2	2,7	2 133,8
Application de la décision de l'IFRIC relative aux logiciels utilisés en mode SaaS (Software as a service)			(16,3)						(16,3)		(16,3)
Situation au 1er janvier 2021	83,8	122,3	1 531,4	(59,6)	(34,4)	25,5	(102,1)	548,0	2 114,9	2,7	2 117,6
Résultat net consolidé de l'exercice								646,6	646,6	0,1	646,7
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ⁽¹⁾			(15,8)	98,6	5,5	(23,1)			65,3	0,2	65,5
Résultat net consolidé, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	—	—	(15,8)	98,6	5,5	(23,1)	—	646,6	711,9	0,3	712,2
Affectation du résultat de l'exercice précédent ⁽³⁾			549,0	(1,0)				(548,0)	—		—
Augmentations et réductions de capital									—		—
Païements sur base d'actions			13,0				21,8		34,8		34,8
Achats et ventes d'actions propres							(42,8)		(42,8)		(42,8)
Distributions			(82,9)						(82,9)	(0,2)	(83,1)
Variation de périmètre			(5,5)		5,8				0,3	(0,3)	—
Autres variations		—	—	(0,8)	(0,1)		—		(0,9)	(0,1)	(1,0)
Situation au 31 décembre 2021	83,8	122,3	1 989,2	37,2	(23,2)	2,4	(123,1)	646,6	2 735,2	2,5	2 737,7

(1) Détaillé dans la note « État du résultat global ».

(2) Les principales sources de réserves consolidées sont les suivantes :

- Les réserves sur actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global ;
- Les résultats non distribués.

3.2.5 Notes annexes

Préambule

- Ipsen est un groupe biopharmaceutique mondial focalisé sur l'innovation et la Médecine de Spécialité.
- Son siège social est situé 65 Quai Georges Gorse, 92100 Boulogne-Billancourt, France.
- Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe Ipsen (ci-après les "comptes consolidés").
- Tous les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.
- La date de clôture des comptes consolidés est fixée au 31 décembre de chaque année. Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés sont établis à la date de clôture des comptes consolidés, soit le 31 décembre, et concernent la même période.
- Les comptes consolidés d'Ipsen S.A. ont été arrêtés le 8 février 2023 par le Conseil d'administration et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale prévue le 31 mai 2023.

Note 1	Événements et transactions significatifs intervenus au cours de l'exercice et ayant un impact dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022	9
Note 2	Base de préparation des états financiers consolidés	10
Note 3	Évolutions du périmètre de consolidation	12
Note 4	Information sectorielle	15
Note 5	Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	16
Note 6	Résultat opérationnel	18
Note 7	Personnel	20
Note 8	Résultat financier	25
Note 9	Impôt sur le résultat	26
Note 10	Goodwill	29
Note 11	Immobilisations incorporelles	30
Note 12	Immobilisations corporelles	33
Note 13	Titres non consolidés	36
Note 14	Participations dans des entreprises mises en équivalence	37
Note 15	Autres actifs et passifs non courants	37
Note 16	Actifs et passifs courants	38
Note 17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	39
Note 18	Capitaux propres consolidés	40
Note 19	Provisions	41
Note 20	Actifs et passifs financiers	42
Note 21	Risques financiers, comptabilité de couverture et juste valeur des instruments financiers	44
Note 22	Informations relatives aux parties liées	47
Note 23	Engagements et passifs éventuels	48
Note 24	Événements postérieurs n'ayant pas eu un impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022	51
Note 25	Périmètre de consolidation	51
Note 26	Honoraires des Commissaires aux comptes	53

Note 1 Événements et transactions significatifs intervenus au cours de l'exercice et ayant un impact dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022

Note 1.1 Cession de l'activité Santé Familiale

Le 28 juillet 2022, Ipsen a annoncé la finalisation de la cession de son activité en Santé Familiale à la société Mayoly Spindler, avec laquelle le Groupe était entré en négociations exclusives en février 2022. Le montant total de la cession correspond à une valeur d'entreprise de 350 millions d'euros, comprenant un paiement conditionnel de 50 millions d'euros.

Le prix de cession de l'activité Santé Familiale s'est élevé à 264 millions d'euros. L'opération a généré une plus-value de cession avant impôt de 52 millions d'euros.

Les impacts comptables et le retraitement de la période comparative 2021 sont présentés dans la note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Note 1.2 Acquisition d'Epizyme

Le 27 juin 2022, Ipsen et Epizyme ont conclu un accord de fusion définitif selon lequel Ipsen acquiert Epizyme dont le médicament principal, le Tazverik (tazemetostat), un inhibiteur d'EZH2 sans chimiothérapie, a obtenu l'approbation des autorités américaines dans le cadre d'une procédure accélérée en 2020.

Le 12 août 2022, l'acquisition a été finalisée et Ipsen a acquis la totalité des actions en circulation d'Epizyme au prix de 1,45 dollars par action en numéraire à la clôture de la transaction, pour un montant total initial estimé à 247 millions de dollars, auquel s'ajoute un Certificat de Valeur Garantie (CVG) pouvant atteindre 1 dollar par action, soit un montant complémentaire maximum de 171 millions d'euros.

L'acquisition a été financée sur les fonds propres du Groupe.

Le prix d'acquisition s'est élevé à 541 millions d'euros. L'opération a généré un goodwill de 28 millions d'euros (voir note 3.1).

Note 1.3 Onivyde

1.3.1 Résultats de l'étude de la phase III NAPOLI 3

Le 9 novembre 2022, l'essai NAPOLI 3 de Phase III pour Onivyde en association avec le 5-fluorouracile/leucovorine et l'oxaliplatine a atteint le critère d'évaluation principal de survie globale, démontrant une amélioration clinique et statistique significatives par rapport au nab-paclitaxel en association avec la gemcitabine chez les patients atteints d'un adénocarcinome canalaire pancréatique métastatique (mPDAC) non précédemment traités (voir note 16.5).

Le principal résultat d'efficacité secondaire en matière de survie sans progression (PFS) a également montré une amélioration significative par rapport au traitement comparateur.

Ipsen prévoit de déposer une demande d'autorisation de mise sur le marché auprès des autorités réglementaires américaines (FDA) pour Onivyde en association avec l'oxaliplatine et le 5-FU/LV dans le traitement des patients non précédemment traités atteints d'un mPDAC, faisant suite à la procédure accélérée (« Fast Track Designation ») accordée en 2020.

1.3.2 Résultats de l'étude de Phase III RESILIENT

Le 3 août 2022, l'étude de Phase III RESILIENT évaluant Onivyde comme monothérapie de deuxième ligne dans le cancer du poumon à petites cellules (SCLC) n'a pas atteint

son critère d'évaluation principal qui était la survie globale (OS) par rapport au topotecan.

RESILIENT est une étude de Phase III menée en deux parties. La première partie a confirmé en 2020 la tolérance, le dosage et l'efficacité d'Onivyde. La deuxième partie évaluait l'efficacité d'Onivyde par rapport au topotecan.

Note 1.4 Palovarotène

Le 29 juin 2022, Ipsen a annoncé que les autorités de santé américaines (FDA) ont accordé une revue prioritaire à la demande d'approbation du médicament expérimental palovarotène pour le traitement des patients atteints de fibrodysplasie ossifiante progressive (FOP), maladie génétique ultra-rare.

Le 25 octobre 2022, les autorités réglementaires américaines (Food and Drug Administration, FDA) ont décidé de reporter la réunion prévue du Comité consultatif sur les traitements des maladies endocriniennes et métaboliques concernant le médicament expérimental palovarotène. La FDA a informé Ipsen que le report est lié à une nouvelle demande d'informations de sa part sur les données des essais cliniques sur le palovarotène, et ne concerne aucunement le profil de sécurité du médicament.

Le 23 décembre 2022, les autorités réglementaires américaines (FDA) ont publié une lettre de réponse complète concernant la demande d'approbation du palovarotène. Ipsen prévoit de répondre à cette demande au premier trimestre 2023 et anticipe une période de revue de six mois par la FDA. La FDA n'a pas encore annoncé de nouvelle date de réunion éventuelle du Comité consultatif sur les traitements des maladies endocriniennes et métaboliques pour le médicament expérimental palovarotène.

Le 27 janvier 2023, Ipsen a annoncé que le comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne du médicament (AEM) a recommandé de ne pas accorder d'autorisation de mise sur le marché au palovarotène expérimental comme traitement de la fibrodysplasie ossifiante progressive (FOP), maladie osseuse ultra-rare.

Une dépréciation complémentaire à hauteur de 55 millions d'euros a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2022 (voir note 11.2).

Note 1.5 Guerre en Ukraine

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui en découlent ont conduit Ipsen à évaluer les impacts potentiels de la crise sur les activités, les perspectives et la situation financière du Groupe.

Le Groupe a poursuivi ses activités en Russie et en Ukraine de manière à maintenir l'accès aux médicaments pour les patients : les ventes dans ces deux pays représentent environ 4% des activités du Groupe en 2022.

En termes d'exposition, le montant des actifs nets en Russie représente 90 millions d'euros (dont 21 millions d'euros au titre de la trésorerie et équivalents de trésorerie) et 0,2 million d'euros en Ukraine.

Malgré les contrôles renforcés sur les flux financiers, le Groupe ne rencontre pas de difficultés particulières dans le paiement des opérations commerciales.

A ce jour, les événements et circonstances liés à la crise ukrainienne n'ont pas conduit le Groupe à modifier la valorisation des actifs et des passifs de ses filiales dans ces deux pays.

Ipsen continue de suivre de manière régulière et approfondie les impacts potentiels de la crise afin d'anticiper les risques auxquels le Groupe pourrait être exposé, et permettre la poursuite des opérations dans les meilleures conditions.

Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés

Note 2.1 Principes généraux et déclaration de conformité

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe de l'exercice 2022 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers. Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-endorsement-process.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Note 2.2 Changement de présentation des actifs et passifs liés à des paiements conditionnels

Afin d'aligner le Groupe sur la pratique du secteur et ainsi améliorer la comparabilité des états financiers consolidés du Groupe avec ses pairs, les actifs et passifs liés à des paiements conditionnels notamment reconnus lors de regroupements d'entreprises (déjà existants ou créés) et présentés en actifs et passifs financiers, ont fait l'objet d'un reclassement en autres actifs et passifs opérationnels.

Les impacts sur l'évaluation à la juste valeur de ces actifs et passifs relatifs au changement d'hypothèses (probabilité d'occurrence, estimation, change) sont désormais comptabilisés en résultat opérationnel et non plus en résultat financier. Seule l'effet de la désactualisation de ces actifs et passifs reste enregistrée en résultat financier. Ce reclassement

est sans incidence significative sur la présentation du compte de résultat de l'exercice 2021.

Note 2.3 Enjeux climatiques

Le Groupe a rejoint en 2021 l'initiative "Business Ambition for 1.5°C" et s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 notamment :

- en réduisant de moitié les émissions absolues de GES des infrastructures et de la flotte automobile du Groupe ;
- en travaillant avec ses partenaires en amont et en aval de la chaîne de valeur pour réduire les émissions indirectes de GES.

Ipsen a déjà accéléré ses efforts dans la lutte contre le changement climatique. Plus de 85 % de sa consommation mondiale d'électricité est issue de sources d'énergie renouvelables.

Le Groupe s'emploie également à améliorer l'efficacité énergétique de ses installations, optimise le mix énergétique de sa flotte et investit dans des technologies innovantes de récupération de chaleur.

D'ici l'atteinte de l'objectif zéro net, Ipsen s'est également engagé à prendre des mesures de compensation carbone à partir de 2030 pour les émissions qui n'auront pas encore totalement été supprimées de sa chaîne de valeur.

Le déploiement de ces programmes se traduit dans les comptes du Groupe à travers les charges et les investissements opérationnels effectués au cours de l'exercice et a été pris en compte, le cas échéant, dans les estimations comptables formulées par la Direction dans la préparation de ces états financiers, notamment dans l'estimation budgétaire 2023 et les prévisions à moyen terme qui ont été utilisées par le Groupe afin d'élaborer le plan d'affaire retenu dans le cadre du test de dépréciation annuel en 2022 (notes 10.2 et 11.2). Aucun autre impact significatif relatif au climat n'est reflété dans les états financiers 2022.

Note 2.4 Décision de l'IFRIC relative à la comptabilisation des coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel applicatif utilisé en mode Saas (Software as a service)

A la suite de la décision de l'IFRIC rendue en avril 2021, la revue des coûts de configuration et de personnalisation de logiciels applicatifs utilisés en mode Saas par le Groupe a été finalisée début 2022. L'impact de cette décision est présenté en note 11.1.2.

Note 2.5 Normes et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2022

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2022 sont listés ci-dessous :

- Amendements à IAS 16 – “Immobilisations corporelles” – Produits réalisées avant la mise en service ;
- Amendements à IAS 37 – “Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels” – Coût à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire ;
- Amendements à IFRS 3 – “Regroupement d'entreprises” – Référence au cadre conceptuel ;
- Améliorations annuelles 2018-2020.

L'analyse des textes entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2022 a permis de conclure à un effet non significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Note 2.6 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et non anticipés par le Groupe

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des amendements de normes et améliorations adoptés par l'Union européenne dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2022 :

- Amendement IAS 1 – “Présentation des états financiers” – Information à fournir sur les principes et méthodes comptables ;
- Amendement à IAS 8 – “Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs” – Définition d'une estimation comptable ;
- IFRS 17 – “Contrats d'assurance” et amendements
- IAS 12 – “Impôts sur le résultat” – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction..

À la date d'arrêté des comptes consolidés, le Groupe est en cours d'analyse des impacts de ces normes et/ou amendements.

Note 2.7 Normes, amendements et interprétations publiés et non encore approuvés par l'Union européenne

Note 2.7.1 Publications de l'IASB non encore approuvées par l'Union européenne

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés et non encore approuvés par l'Union européenne sont listés ci-dessous :

- Amendements à IAS 1 – “Présentation des États Financiers” – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et Passifs non courants assortis de clauses restrictives ;
- Amendement à IFRS 16 - Passifs de location dans le cadre d'un contrat de cession-bail.

Les deux derniers amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024 sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne.

À la date d'arrêté des comptes consolidés, le Groupe est en cours d'analyse des impacts de ces normes et/ou amendements.

Note 2.7.2 Publications de l'IASB postérieures à la clôture

Aucune norme ou interprétation n'a été publiée par l'IASB depuis la date de clôture et jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

Note 2.8 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables internationales nécessite que la Direction du Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'affecter la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des capitaux propres, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. L'évolution des hypothèses, notamment en raison du contexte économique et financier qui peut fragiliser certains partenaires et rendre difficile l'appréciation des perspectives d'avenir pourrait conduire à des montants différents *in fine*.

Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur la valorisation des engagements envers les salariés (voir note 7), les dépréciations éventuelles du *goodwill* (voir note 10) ou des immobilisations incorporelles (voir note 11), les évaluations des impôts différés actifs (voir note 9), la valorisation des paiements conditionnels à payer ou des compléments de prix à recevoir (voir notes 15 et 16) et la valorisation des provisions (voir note 19).

Note 2.9 Conversion des états financiers en devises

Le Groupe présente ses états financiers consolidés en euros. En application d'IAS 21, les actifs et passifs des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Aucune entité n'exerce son activité dans la devise d'une économie hyper-inflationniste. Les comptes de résultat sont convertis aux taux moyens de l'année qui, en l'absence de fluctuation significative, approchent le cours en vigueur à la date des différentes transactions. Il en va de même pour les éléments constitutifs du tableau des flux de trésorerie.

Les écarts résultant de ces modalités de conversion des comptes de bilan et de résultat sont inscrits au bilan à un poste distinct des capitaux propres (« Réserves de conversion »), et au poste « Participations ne donnant pas le contrôle » pour la part revenant aux tiers. Il s'agit :

- des écarts liés à la différence entre les taux de change à l'ouverture et à la clôture de l'exercice dégageés lors de la conversion des postes du bilan ;
- de ceux dus à la différence entre les taux moyens annuels et de clôture constatés.

Les *goodwill* et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Lors de la consolidation, les écarts de change découlant de la conversion d'investissement net dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change

désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

Note 2.10 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises sont, dans un premier temps, converties sur la base des taux de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture.

Les pertes et gains de change des actifs en devises sont enregistrés en résultat pour les actifs monétaires.

Les écarts de conversion issus de l'élimination des transactions internes entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères sont inscrits au poste « Réserves de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Participations ne donnant pas le contrôle » pour la part revenant aux tiers, de manière à en neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé. Les écarts de change sur flux de financement réciproques sont classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidé.

Note 3 Évolutions du périmètre de consolidation

Note 3.1 Regroupements d'entreprises

Note 3.1.1 Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés auprès des détenteurs antérieurs à la date d'acquisition. Les coûts directement imputables au rapprochement sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles » de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur sauf exceptions spécifiques prévues par la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises.

Dans le cadre des regroupements d'entreprises, les autres actifs incorporels acquis relatifs à des travaux de recherche et développement en cours qui peuvent être évalués de manière fiable sont identifiés séparément du *goodwill* et constatés dans les « Autres immobilisations incorporelles » conformément aux normes IFRS 3 – Regroupements d'entreprises et IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Un passif d'impôt différé y afférent est également constaté le cas échéant.

Lorsque la valeur des actifs et des passifs est comptabilisée sur une base provisoire, les ajustements résultant de faits et circonstances existants à la date de l'opération et effectués dans les douze mois à compter de la date d'acquisition, sont enregistrés au bilan comme un ajustement rétrospectif conformément à la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises.

Note 3.1.2 Acquisition de la société Epizyme Inc.

Epizyme est une société biopharmaceutique intégrée depuis la recherche jusqu'à la commercialisation, engagée à développer et fournir des traitements innovants grâce à de nouveaux médicaments épigénétiques pour les patients atteints de cancer.

Le 12 août 2022, le Groupe a finalisé l'acquisition de la société Epizyme Inc. en acquérant 100 % du capital de la société, et en a pris le contrôle à cette date. L'acquisition s'analyse comme un regroupement d'entreprises.

L'exercice d'allocation du prix d'acquisition a été réalisé et les impacts intégrés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022. Le Groupe pourra ajuster cette allocation dans les douze mois suivant l'acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition ont été comptabilisés en Résultat Opérationnel et se sont élevés à 52,7 millions d'euros, comprenant principalement les honoraires d'avocats, de banque et les frais d'intégration

Le détail du prix d'acquisition se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Prix payé pour l'acquisition des actions apportées dans le cadre de la fusion	245,2
Prix payé pour l'acquisition des actions réglementées et stock-options	2,6
Prix payé pour le remboursement du prêt pré-existant à la fusion	239,0
Juste valeur des paiements conditionnels différés (Certificats de Valeur Garantie)	54,2
Prix d'acquisition	541,0

Le regroupement d'entreprises relatif à l'acquisition de la société Epizyme Inc. a conduit le Groupe à reconnaître un *goodwill* de 28 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	
Prix d'acquisition	541,0
Propriété intellectuelle - Tazverik	(325,0)
Autres immobilisations (incorporelles, corporelles et financières)	(13,7)
Actifs d'impôts différés	(16,7)
Stocks	(86,4)
Clients et comptes rattachés	(8,9)
Autres actifs courants	(31,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(115,1)
Passifs financiers	13,5
Passifs d'impôt différés	16,7
Passifs courants	53,5
Goodwill	28,0

Le montant de la trésorerie décaissée s'est élevé à 371,8 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	
Prix payé pour l'acquisition des actions apportées dans le cadre de la fusion	245,2
Prix payé pour l'acquisition des actions réglementées et stock-options	2,6
Prix payé pour le remboursement du prêt pré-existant à la fusion	239,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie reçue	(115,1)
Trésorerie décaissée	371,8

Note 3.2 Cessions, actifs non courants détenus en vue d'être cédés et activités abandonnées

Note 3.2.1 Principes comptables

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs destiné à être cédé, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que pour une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif ou le groupe destiné à être cédé doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Pour que la vente soit hautement probable, un plan de vente de l'actif (ou du groupe destiné à être cédé) doit être engagé par un niveau de Direction approprié, et un programme actif pour trouver un acheteur et finaliser le plan doit avoir été lancé.

Une activité abandonnée est une composante dont le Groupe s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- qui fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ;
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Lors de la cession d'une activité ou d'une filiale, la perte de contrôle exclusif conduit à la décomptabilisation des actifs et passifs (y compris le *goodwill*) ainsi que les intérêts minoritaires. A la date de perte de contrôle, le résultat de cession global est déterminé en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Il est présenté dans le compte de résultat sur la ligne "Résultat des activités cédées".

Note 3.2.2 Cession de l'activité Santé Familiale

A la suite de l'accord de cession finalisé le 27 juillet 2022, les actifs et passifs de l'activité Santé Familiale, qui avaient été classés en actifs destinés à être cédés depuis le 10 février 2022 en application de la norme IFRS5, ont été décomptabilisés.

Les participations dans les entités suivantes ne sont plus consolidées depuis le 27 juillet 2022 :

- Ipsen CHC S.A.S. (100%)
- Beaufour Ipsen (Tianjin) Pharmaceutical Co. Ltd (96%)
- Beaufour Ipsen Industrie S.A.S. (100%)
- Ipsen CHC S.r.l (100%)
- Ipsen Consumer Healthcare LLC (100%)

La plus-value de cession avant impôt s'élève à 52 millions d'euros. Elle est composée des éléments suivants :

- Le prix de cession de l'activité Santé Familiale pour 264 millions d'euros
- La valeur nette comptable à la date de cession pour 219 millions d'euros dont 97 millions d'euros de *goodwill*
- Le gain de 7 millions d'euros sur les autres éléments afférents à la cession, comprenant notamment la reprise en résultat des pertes de change recyclables constatées en autres éléments du résultat global attribuables au Groupe pour 13 millions d'euros

Dans les comptes consolidés, le résultat net des activités cédées de 55 millions d'euros comprend :

- Le résultat global de cession net d'impôt et des coûts directement liés à l'opération (46 millions d'euros)
- Le résultat net de l'activité Santé Familiale en 2022 jusqu'à la date de cession (9 millions d'euros)

Cette opération a entraîné un encaissement net de 240 millions d'euros en tenant compte de la trésorerie nette cédée pour 7 millions d'euros.

Résultat net des activités cédées

La contribution de l'activité Santé Familiale jusqu'à la date de perte de contrôle se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Chiffre d'affaires	125,5	225,6
Résultat opérationnel	13,1	24,8
Résultat financier	0,4	0,6
Impôts sur le résultat	(4,0)	(9,9)
Résultat de cession de l'activité Santé Familiale	45,9	—
Résultat net des activités cédées	55,4	15,5

Flux de trésorerie attribuables aux activités cédées

La contribution de l'activité Santé Familiale jusqu'à la date de perte de contrôle se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Flux net de trésorerie lié à l'activité	5,8	37,6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(5,3)	(12,3)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1,4	(1,2)
Variation de la trésorerie des activités cédées	1,9	24,1

Note 3.3 Autres variations de périmètre

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe a créé la filiale Ipsen Austria (Autriche), qui est intégrée à 100% dans le périmètre de consolidation depuis le 1er septembre 2022 selon la méthode de l'intégration globale.

La filiale Ipsen Colombia S.A.S. (créée en 2021) a été intégrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} mars 2022.

Note 4 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le principal décideur opérationnel, l'*Executive Leadership Team*.

Un seul secteur opérationnel a été retenu : le segment Médecine de Spécialité, l'activité Santé Familiale du Groupe n'étant plus présentée comme un secteur opérationnel des activités poursuivies du fait de sa cession en juillet 2022.

Les frais centraux et les effets des couvertures de change sont désormais alloués au seul secteur opérationnel Médecine de Spécialité.

Le Résultat Opérationnel des Activités est l'indicateur utilisé par le Groupe pour évaluer la performance opérationnelle et allouer les ressources. Il correspond au Résultat Opérationnel duquel sont exclus les amortissements des immobilisations incorporelles (hors logiciels), les coûts liés à des restructurations, les pertes de valeur des actifs incorporels et corporels, ainsi que d'autres éléments correspondant aux événements significatifs de nature à perturber la lecture de la performance du Groupe d'une année sur l'autre.

Cet indicateur de performance ne se substitue pas aux indicateurs IFRS et ne doit pas être perçu comme tel. Il est utilisé en complément des indicateurs IFRS.

Note 4.1 Résultat Opérationnel des Activités

(en millions d'euros)	2022	2021 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	3 025,0	2 643,3
Produits des activités ordinaires	3 156,4	2 748,6
Résultat Opérationnel des Activités	1 115,4	983,1
% du CA	36,9%	37,2%

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le Résultat Opérationnel des Activités et le Résultat Opérationnel :

(en millions d'euros)	2022	2021 ⁽¹⁾
Résultat Opérationnel des Activités	1 115,4	983,1
Amortissement des immobilisations incorporelles (hors logiciels)	(103,6)	(79,4)
Autres produits et charges opérationnels ²	(140,6)	(50,3)
Coûts liés à des restructurations	(26,9)	(19,6)
Pertes de valeur	(114,3)	(9,1)
Résultat Opérationnel	729,9	824,7

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

(2) Les autres produits et charges opérationnels ont représenté une charge de 140,6 millions d'euros, principalement liée aux coûts d'acquisition et d'intégration d'Epizyme, aux programmes de transformation du Groupe, à la cession de l'activité Santé Familiale, à l'arrêt d'études cliniques, ainsi qu'à la réévaluation des paiements d'étapes conditionnels d'Onivyde à la suite des résultats des études cliniques sur les nouvelles indications.

Note 5 Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend principalement les revenus de ventes de produits pharmaceutiques. Il est enregistré lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client. Le chiffre d'affaires est comptabilisé pour le montant qui reflète les sommes que le Groupe s'attend à percevoir :

- les produits issus de la vente de produits pharmaceutiques sont comptabilisés quand le transfert du contrôle a lieu, dans la grande majorité des contrats, au moment du transfert physique des produits (livraison), conformément aux conditions de livraison et d'acceptation convenues avec le client ;
- le chiffre d'affaires résultant de la vente de produits est constitué de la vente des produits pharmaceutiques nets

des retours, des rabais, remises, ristournes et escomptes consentis aux clients, ainsi que certains paiements dus aux autorités de santé et déterminés sur la base des ventes. Les rabais, remises et ristournes sont comptabilisés concomitamment aux ventes auxquelles ils se rattachent et sont identifiés comme étant une composante variable du prix conformément aux dispositions de la norme IFRS 15.

Concernant les contrats signés avec des distributeurs, le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert physique des produits aux distributeurs si le contrat est un contrat de consignation ou lorsque le distributeur est un agent. La vente est, dans ce cas, reconnue à la date de transfert de contrôle au client final. Les commissions payées sont comptabilisées sur la ligne « Frais commerciaux ».

Note 5.1 Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	2022		2021 ⁽¹⁾	
	Montant	Répartition	Montant	Répartition
Amérique du Nord	1 032,1	34%	916,3	35%
Europe	1 237,3	41%	1 205,5	46%
Reste du monde	755,6	25%	521,4	20%
Chiffre d'affaires Groupe	3 025,0	100%	2 643,3	100%

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

Note 5.2 Chiffre d'affaires par domaine thérapeutique et par produit

(en millions d'euros)	2022	2021 ⁽¹⁾
Oncologie	2 379,5	2 153,5
Somatuline ®	1 218,0	1 202,7
Decapeptyl ®	529,7	459,6
Cabometyx ®	448,7	354,6
Onivyde ®	162,4	127,4
Autres produits d'Oncologie	20,7	9,1
Neurosciences	604,4	440,7
Dysport ®	593,6	434,6
Maladies rares	41,1	49,1
NutropinAq ®	27,2	32,0
Increlex ®	13,9	17,1
Chiffre d'affaires Groupe	3 025,0	2 643,3

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

Note 5.3 Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité comprennent :

- les redevances perçues,
- les revenus perçus au titre des accords de licence conclus avec des partenaires et des prestations diverses.

5.3.1 Redevances perçues

Les redevances perçues sont enregistrées en « Autres produits de l'activité » en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur la période par les partenaires et des taux de redevances contractuels.

5.3.2 Revenus perçus au titre des accords de licence conclus avec des partenaires (« upfront payments » ou « milestone payments »)

Les revenus perçus au titre des accords de licence se distinguent selon les deux cas suivants :

- les revenus pour lesquels le contrôle a été transféré au client et au titre desquels le Groupe détient un droit à paiement. Ces revenus sont enregistrés à la date de transfert du contrôle ;

- les redevances perçues correspondant soit au droit détenu par le client d'accéder à un actif incorporel sans qu'il n'y ait de transfert de contrôle (droit de commercialisation sur une durée définie), soit à la situation où l'accord de licence ne peut être séparé de la vente de biens ou services. Ces revenus sont étalés sur la durée de vie du contrat auxquels ils se rattachent.

Les engagements hors bilan à recevoir au titre des « milestones » définis dans les principaux accords du Groupe sont présentés en note 23.1.2. Les sommes reçues au titre des paiements d'étape sont enregistrées à la date à laquelle le jalon réglementaire est atteint et validé par les parties.

5.3.3 Prestations diverses

Les produits générés au titre des prestations diverses sont enregistrés en fonction de la livraison des biens ou des services à l'autre partie contractante.

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021 ⁽¹⁾
Redevances perçues	113,8	95,6
Produits forfaitaires - Licences	17,6	8,2
Autres (produits de copromotion, refacturation)	0,1	1,6
Autres produits de l'activité	131,5	105,4

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

Les autres produits de l'activité se sont élevés à 131,5 millions d'euros pour l'exercice 2022 (105,4 millions d'euros en 2021). Cette variation provient notamment de l'augmentation des redevances reçues de Galderma sur Dysport®.

Note 6 Résultat opérationnel

Note 6.1 Coûts des ventes

Le coût des ventes comprend principalement le coût de revient industriel des produits vendus et les redevances versées dans le cadre de licences. Le coût de revient industriel des produits vendus inclut le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (électricité, eau, dépenses d'entretien, outillages), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique...). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering et Logistique sont également comptabilisés parmi les coûts de production.

Note 6.2 Recherche et développement

Note 6.2.1 Dépenses de recherche

Les dépenses de recherche interne sont constatées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Note 6.2.2 Frais de développement

Les frais de développement pharmaceutique internes sont enregistrés en charges dans la période où ils sont engagés dans la mesure où les critères d'immobilisation ne sont pas réputés remplis.

Selon IAS 38, les frais de développement internes sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont satisfaits :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci d'utiliser cet actif incorporel,

Note 6.3 Autres produits et charges opérationnels

Les Autres produits et charges opérationnels incluent principalement les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (hors logiciels), les effets des couvertures de change liés aux opérations commerciales, les plus ou moins-values de cession d'immobilisations, ainsi que tout élément non directement lié à l'activité.

- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet, et
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et de développement, les six critères d'immobilisation ne sont pas réputés remplis avant l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments (AMM).

Par conséquent, les frais de développement internes intervenant avant l'obtention de l'AMM, principalement composés des coûts des études cliniques, sont généralement comptabilisés en charges, sur la ligne « Frais de recherche et développement », dès lors qu'ils sont encourus.

Note 6.2.3 Crédits d'Impôt liés aux activités de recherche et développement en France

Le Crédit d'Impôt Recherche en France est qualifié de subvention d'exploitation, en accord avec les pratiques communément retenues par l'industrie pharmaceutique. Conformément à IAS 20 – Comptabilisation des subventions publiques, il est comptabilisé dans le Résultat Opérationnel, en déduction des « Frais de recherche et développement », charges auxquelles il est directement lié.

Les crédits d'impôt liés aux activités de recherche et développement dans les autres juridictions fiscales du Groupe sont généralement comptabilisés en déduction de la charge d'impôt car étant uniquement imputables sur celle-ci et non remboursables.

(en millions d'euros)	2022	2021 ⁽¹⁾
Autres produits opérationnels	32,1	52,5
dont programmes de transformation du groupe	18,0	25,5
dont ajustement de la juste-valeur des actifs et passifs conditionnels	2,3	—
dont couverture des flux de trésorerie	—	13,6
Autres charges opérationnelles	(305,1)	(168,4)
dont amortissement des immobilisations incorporelles (hors logiciels)	(103,6)	(79,4)
dont programmes de transformation du groupe	(90,0)	(58,2)
dont ajustement de la juste-valeur des actifs et passifs conditionnels	(56,2)	—
Autres produits et charges opérationnels	(273,0)	(115,9)

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

Les autres produits et charges opérationnels ont représenté une charge nette de 273,0 millions d'euros en 2022, principalement liée à l'amortissement des actifs incorporels Cabometyx et Onivyde, aux coûts des programmes de transformation du Groupe, qui intègrent notamment des coûts d'intégration d'Epizyme ainsi que des coûts d'arrêts d'études relatifs à Cabometyx et Onivyde, et à la réévaluation des paiements d'étapes conditionnels liés à l'actif incorporel Onivyde.

Les autres produits et charges opérationnels ont représenté une charge nette de 115,9 millions d'euros en 2021, principalement liée à l'amortissement des actifs incorporels Cabometyx et Onivyde et aux coûts des programmes de transformation du Groupe.

Note 6.5 Pertes de valeur

Les pertes de valeur de l'exercice correspondent à :

- la dépréciation de l'actif incorporel palovarotène pour 55 millions d'euros dont les modalités sont détaillées dans la note 11.2 ;
- la dépréciation d'actifs incorporels attachés à des programmes de recherche et développement, à la suite de décisions stratégiques ou/et de résultats négatifs obtenus sur les études en cours.

Note 6.6 Compte de résultat par nature

(en millions d'euros)

	2022	2021 ⁽¹⁾ ⁽²⁾
Produits des activités ordinaires	3 156,4	105,4
Charges de personnel	(771,8)	(678,3)
Dotations nettes aux provisions	(25,1)	(40,2)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et logiciels	(94,5)	(114,1)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (hors logiciels)	(103,6)	(79,4)
Pertes de valeur des immobilisations incorporelles (hors logiciels)	(114,3)	(9,1)
Autres	(1 317,2)	(1 002,8)
Résultat opérationnel	729,9	824,7

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

(2) Les charges de personnel sont détaillées en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Note 7 Personnel

Note 7.1 Effectif

L'effectif du Groupe à fin 2022 est de 5 072 salariés (5 744 à fin 2021).

Au cours de l'exercice 2022, l'effectif moyen s'est établi à 5 415 salariés (5 671 en 2021).

Note 7.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses au sein du coût de revient des ventes, des frais commerciaux, généraux et administratifs, des frais de recherche et développement et des coûts liés à des restructurations recouvrent les éléments indiqués ci-après :

(en millions d'euros)	2022	2021 ⁽¹⁾
Salaires et traitements	(553,1)	(479,2)
Charges sociales et fiscales	(169,3)	(150,3)
Charges sur avantages au personnel à long terme	(4,3)	(3,1)
Charges liées aux paiements sur base d'actions	(27,8)	(29,9)
Participation et intéressement des salariés	(13,9)	(13,7)
Autres charges de personnel	(3,3)	(2,0)
Total - Charges de personnel	(771,8)	(678,3)

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

En 2022, le taux moyen de charges sociales et fiscales atteint 30,6 % de la masse salariale brute, contre 31,4% en 2021.

Note 7.3 Avantages au personnel à long terme

Note 7.3.1 Les différents régimes

Note 7.3.1.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays

- de compléments de retraite sous forme de pensions versés postérieurement à leur départ.
- ou d'indemnités de départ à la retraite versées en une fois lors de leur départ à la retraite.

Les principaux pays concernés par des régimes à prestations définies sont la France et le Royaume-Uni. En France, un nombre limité de salariés bénéficie également d'un plan de retraite supplémentaire.

Les engagements correspondant sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurance) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités (régimes à cotisations définies) ;
- soit de provisions (régime à prestations définies).

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont exigibles, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées par des actuaires externes, selon la méthode des unités de crédit projetées.

Note 7.3.1.2 Autres engagements à long terme

Le Groupe verse également des sommes destinées à récompenser les salariés de l'ancienneté de leurs services sous forme de primes. Il s'agit pour l'essentiel de médailles du travail, notamment en France.

Ces engagements sont provisionnés par le Groupe.

Note 7.3.2 Évaluation et comptabilisation des engagements

Les obligations du Groupe au regard de l'ensemble de ces prestations sont calculées par un actuaire externe en utilisant les hypothèses en vigueur dans les pays où sont situés les plans.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence à un taux de marché fondé sur des obligations d'entités de première catégorie. Le principal indice de référence utilisé est iBoxx Corporate AA pour la zone euro et le Royaume-Uni.

Les hypothèses de rotation des effectifs et les probabilités de mortalité sont spécifiques à chaque pays.

Certains engagements sont couverts par des actifs financiers correspondant à des fonds investis auprès de compagnies d'assurance (actifs de régime).

L'effet au compte de résultat du produit de rendement des actifs de couverture des régimes est déterminé sur la base du taux d'actualisation des engagements.

Les engagements non financés et les régimes déficitaires sont enregistrés au bilan en « Provisions pour engagements envers les salariés ».

Note 7.3.2.1 Hypothèses retenues

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2022 sont décrites ci-après :

	31 Décembre 2022		
	Europe (hors Royaume-Uni)	Royaume-Uni	Asie - Océanie
Taux d'actualisation	3,74%	4,77%	3,74%
Taux d'inflation	2,0%	3,25%	N/A
Taux de revalorisation des salaires (net d'inflation)	Selon la CSP	N/A	5,6%
Taux de revalorisation des rentes	N/A	3,05%	N/A

Une augmentation de 1,0 % du taux d'actualisation engendrerait une diminution de 8,5 % des engagements en France, de 16,4 % des engagements au Royaume-Uni et de 10,2 % des engagements en Asie-Océanie.

Note 7.3.2.2 Réconciliation des actifs et passifs inscrits au bilan

	31 Décembre 2022			31 Décembre 2021
	Engagements de retraite, plans de pensions et assimilés	Engagements pour médailles du travail et autres avantages	Total des avantages long terme au personnel	Total des avantages long terme au personnel
<i>(en millions d'euros)</i>				
Valeur actuelle des engagements en début d'exercice	71,0	5,4	76,4	76,5
Coût des services rendus au cours de la période	4,2	0,7	4,9	5,4
Coût des services passés (modifications et réductions de régime)	—	—	—	(1,8)
Coût financier	0,9	(1,0)	(0,1)	(0,2)
Pertes/(gains) actuariels dus à des changements d'hypothèses démographiques	(0,5)	—	(0,5)	1,2
Pertes/(gains) actuariels dus à des changements d'hypothèses financières	(21,9)	—	(21,9)	(6,4)
Pertes/(gains) actuariels dus à des changements d'expérience	—	—	—	1,2
Prestations versées	(1,8)	(0,1)	(1,9)	(2,2)
Variations de périmètre	(4,2)	(1,4)	(5,5)	—
Différences de conversion	(1,0)	—	(1,0)	1,7
Autres variations	(0,3)	0,0	(0,3)	1,0
Valeur actuelle des engagements en fin d'exercice	46,5	3,6	50,1	76,4
Juste valeur des actifs affectés aux plans en début d'exercice	35,7	—	35,7	29,1
Produit d'intérêts des actifs du régime	0,5	—	0,5	0,3
Différence entre rendement réel et produit d'intérêts des actifs du régime	(6,7)	—	(6,7)	3,4
Contributions des participants	—	—	—	—
Contributions de l'employeur	3,6	—	3,6	2,5
Prestations payées	(0,3)	—	(0,3)	(0,8)
Variations de périmètre	(0,5)	—	(0,5)	—
Différences de conversion	(1,0)	—	(1,0)	1,3
Autres variations	—	—	—	—
Juste valeur des actifs affectés aux plans en fin d'exercice	31,5	—	31,5	35,7
Engagement net reconnu au bilan à la clôture	15,1	3,6	18,7	40,7
Impacts sur le résultat global				
Coût des services rendus et passés reconnus en résultat opérationnel	(4,2)	(0,7)	(4,9)	(3,6)
Coût financier net reconnu en résultat financier	(0,4)	1,0	0,6	0,5
Autres	—	—	—	—
Charge reconnue directement en résultat	(4,6)	0,3	(4,3)	(3,1)
Pertes/(gains) actuariels des engagements	22,3	—	22,3	4,0
Différence entre rendement réel et produit d'intérêts des actifs du régime	(6,7)	—	(6,7)	3,4
Eléments reconnus dans l'état du résultat global au cours de l'exercice	15,6	—	15,6	7,4
Impacts sur le résultat global	11,0	0,3	11,4	4,3

Note 7.3.2.3 Allocation des actifs de financement des régimes

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022			Total
	Actions	Obligations	Autres ⁽¹⁾	
Europe (hors Royaume-Uni)	9,6	3,2	4,0	16,8
Royaume-Uni	7,7	4,9	0,6	13,1
Asie - Océanie	1,3	0,2	—	1,5
Total	18,5	8,2	4,6	31,3
Total (en pourcentage)	59%	26%	15%	100%

(1) Immobilier, liquidités et autres.

Les actifs de financement au 31 décembre 2022 se répartissent principalement dans les pays suivants : 44 % en France et 42% au Royaume-Uni.

(en millions d'euros)	31 Décembre 2021			Total
	Actions	Obligations	Autres ⁽¹⁾	
Europe (hors Royaume-Uni)	8,2	4,6	1,8	14,6
Royaume-Uni	12,0	7,5	0,9	20,4
Asie - Océanie	0,6	0,1	—	0,7
Total	20,7	12,3	2,7	35,7
Total (en pourcentage)	58%	34%	8%	100%

(1) Immobilier, liquidités et autres.

Note 7.3.2.4 Prestations probables futures des régimes

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022		Total des avantages long terme au personnel
	Engagements de retraite, plans de pensions et assimilés	Engagements pour médailles du travail et autres avantages	
2023	7,4	0,6	8,0
2024	1,0	0,7	1,7
2025	1,9	0,6	2,5
2026	3,0	0,5	3,5
2027	1,1	0,6	1,7
2028-2032	11,2	2,9	14,1

Note 7.4 Paiements sur base d'actions

Des plans d'attribution gratuite d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Cette politique d'intéressement se traduit par l'attribution d'actions dont l'acquisition effective est conditionnée :

- par le niveau d'atteinte de conditions de performance internes et externes de performance financière et non financière, ainsi que par le respect d'une condition de présence ;
- au respect d'une condition de présence sans conditions de performance.

Conformément à la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions, ces options et actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution, celle-ci étant déterminée à partir du modèle d'évaluation le plus approprié au règlement et aux

caractéristiques de chaque plan d'actions accordé (« Black & Scholes » ou « Monte Carlo »).

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel (réparties par destination au compte de résultat), linéairement sur la période d'acquisition des droits (période entre la date d'attribution et la date de maturité du plan) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

À chaque date de clôture, le Groupe réexamine le nombre d'options susceptibles d'être exercées et le nombre d'actions potentiellement distribuables. Le cas échéant, l'impact de la révision des estimations est comptabilisé au compte de résultat en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Note 7.4.1 Attribution d'actions gratuites

Ipsen a octroyé différents plans (actions gratuites) entrant dans le champ de la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions, toujours en cours d'acquisition au 31 décembre 2022.

La charge 2022 s'est élevée à 26,2 millions d'euros, contre 26,5 millions d'euros in 2021.

<i>(in millions d'euros/nombre d'actions)</i>	Nombre d'années de vesting	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions en circulation	Valeur de l'action à la date d'attribution	Juste valeur de l'action	2022	2021
Plan du 29 mars 2017	4 ans	37 980	n/a	€93,40	€99,27		-0,1
Plan du 30 mai 2018	3 ans	85 875	n/a	€134,40	€133,37		0,2
Plan du 13 février 2019	2 ans	25 880	n/a	€109,60	€109,60		-0,1
Plan du 28 mai 2019	2/3 ans	288 880	n/a	€112,10	€97,84	-0,3	-6,0
Plan du 12 février 2020	2 ans	71 650	n/a	€109,60	€109,60	0,2	-0,5
Plan du 29 mai 2020		520 268	335 168			-7,2	-11,3
Actions non soumises à conditions de	2 ans	223 154	141 993	€72,00	€69,98		
Actions non soumises à conditions de	3 ans	120 243	70 381	€72,00	€68,71		
Actions soumises à conditions de performance	3 ans	176 871	122 794	€72,00	€62,02		
Plan du 29 juillet 2020 - Directeur Général		37 829	37 829				
Actions soumises à conditions de performance	3 ans	37 829	37 829	€81,75	€74,83		
Plan du 27 mai 2021		427 333	337 183			-11,2	-8,1
Actions non soumises à conditions de	2 ans	172 930	129 755	€85,78	€83,76		
Actions non soumises à conditions de	3 ans	93 090	68 040	€85,78	€82,74		
Actions soumises à conditions de performance	3 ans	161 313	139 388	€85,78	€84,37		
Plan du 27 mai 2021		24 400	19 715			-0,8	-0,5
Actions non soumises à conditions de	2 ans	24 400	19 715	€85,78	€83,76		
Plan du 24 mai 2022		323 999	307 283			-7,0	0,0
Actions non soumises à conditions de	2 ans	131 149	122 791	€94,00	€91,61		
Actions non soumises à conditions de	3 ans	70 513	65 690	€94,00	€90,50		
Actions soumises à conditions de performance	3 ans	122 337	118 802	€94,00	€91,14		
TOTAL						-26,2	-26,5

Note 7.4.2 Plans d'attribution d'actions gratuites dans le cadre de la cession des activités Santé Familiale

Le Conseil d'administration du 24 mai 2022 a mis en œuvre un plan spécifique d'attribution de 9 762 actions gratuites dans le cadre de la cession des activités Santé Familiale au groupe Mayoly Spindler.

Ce plan s'est traduit par une attribution d'actions Ipsen dont l'acquisition effective est soumise à une condition de performance mesurée à la fin de l'exercice 2022 et liée :

- aux Ventes Totales et
- au Résultat Opérationnel des Activités, générés par les Activités Cédées.

La condition de présence des actions attribuées aux salariés des activités Santé Familiale a été levée concomitamment à la cession, et ce pour l'ensemble des plans existants.

La charge de l'exercice au titre du coût résiduel de ces actions s'est élevée à 2,6 millions d'euros.

Note 8 Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021 ⁽¹⁾
Produits d'intérêts reçus	5,3	1,9
Coût de la dette financière	(23,8)	(23,7)
Coût de l'endettement financier net	(18,5)	(21,8)
Gains/(pertes) de change (hors activités opérationnelles)	9,2	(0,9)
Ajustement de la juste-valeur des titres non consolidés	2,6	3,1
Charge d'intérêt nette liée aux avantages du personnel	0,5	0,1
Ajustement de la juste valeur des actifs et passifs conditionnels	(6,7)	(8,4)
Autres éléments financiers	(11,1)	(7,7)
Autres produits et charges financiers	(5,5)	(13,8)
Résultat financier	(24,0)	(35,6)
<i>dont total produits financiers</i>	<i>157,5</i>	<i>91,7</i>
<i>dont total charges financières</i>	<i>(181,5)</i>	<i>(127,3)</i>

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

Les autres éléments financiers intègrent notamment le coût des couvertures de change mises en place par le Groupe.

Note 9 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice est composée de :

- la charge d'impôt exigible ;
- la charge d'impôt différé.

Le Groupe a choisi de qualifier la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) comme un impôt sur le résultat. Conformément aux dispositions d'IAS 12, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est ainsi présenté sur la ligne « Impôt sur le résultat ».

Les crédits d'impôt qui n'interviennent pas dans la détermination du résultat fiscal et qui font l'objet d'un remboursement par l'administration fiscale, dès lors qu'ils n'ont pas été imputés sur l'impôt sur les sociétés, sont comptabilisés en tant que subventions, en déduction des charges auxquelles ils se rapportent.

Des impôts différés sont généralement constatés selon la méthode du report variable sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables.

Au niveau du Groupe, les principales différences temporelles sont liées aux déficits reportables, au retraitement d'élimination des profits internes en stock ainsi qu'aux provisions pour retraites.

Les actifs d'impôt différé au titre des différences temporelles déductibles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs d'impôts différés font l'objet d'une analyse de recouvrabilité en fonction des prévisions du Groupe.

Conformément à la norme IAS 12 – Impôts, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le montant des impôts différés reconnu dans les comptes du Groupe est déterminé au niveau de chacune des entités fiscales qu'il recouvre.

Note 9.1 Charge d'impôt

Note 9.1.1 Taux effectif d'imposition

(en millions d'euros)	2022	2021
Résultat des activités poursuivies	592,1	631,2
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	(1,5)	0,4
Résultat des activités poursuivies avant quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	593,6	630,8
Impôt courant	(167,7)	(145,2)
Impôt différé	55,4	(13,1)
Impôt sur le résultat	(112,3)	(158,3)
Résultat des activités poursuivies avant quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence et avant impôt	705,9	789,1
Taux effectif d'imposition	15,9%	20,1%

En 2022, la charge d'impôt sur le résultat de 112,3 millions d'euros correspond à un taux effectif d'imposition de 15,9 % du résultat avant impôt des activités poursuivies, hors quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence.

En 2021, la charge d'impôt sur le résultat de 158,3 millions d'euros correspond à un taux effectif d'imposition de 20,1 % du résultat avant impôt des activités poursuivies, hors quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence.

Note 9.1.2 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge théorique résultant de l'application au « Résultat net des activités poursuivies » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 25,82 %, s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	2022	2021
Résultat des activités poursuivies avant quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence et avant impôt	705,9	789,1
Taux d'imposition du Groupe	25,82%	28,41%
Charge d'impôt théorique	(182,3)	(224,2)
(Augmentation) / réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Crédits d'impôts et avoirs fiscaux	48,2	13,4
- Non reconnaissance d'effet fiscal sur certains déficits créés au cours de l'exercice	(24,8)	(31,9)
- Utilisation de déficits reportables antérieurs non reconnus dans l'impôt différé	—	—
- Reconnaissance d'actifs nets d'impôts différés	3,7	38,8
- Autres différences permanentes	42,8	45,6
Charge réelle d'impôt	(112,3)	(158,3)
Taux effectif d'imposition	15,9%	20,1%

En 2022, les éléments impactant la charge d'impôt comprennent :

- les crédits d'impôt recherche essentiellement aux Etats-Unis, dont 25 millions d'euros résultant d'une réorganisation juridique ;
- la charge liée à la non-reconnaissance d'effet fiscal sur certains déficits créés au cours de l'exercice au Canada ;
- les autres différences permanentes qui incluent les différences de taux d'imposition entre 25,82 % et les taux d'imposition où sont implantées les filiales du Groupe, ainsi que le coût fiscal résultant de restructurations juridiques opérées par le Groupe.

En 2021, les éléments impactant la charge d'impôt comprennent :

- la charge liée à la non-reconnaissance d'effet fiscal sur certains déficits créés au cours de l'exercice au Canada et en Allemagne ;
- le produit enregistré au titre de la reconnaissance d'actifs nets d'impôts différés résultant à l'activation de déficits générés en France en 2020 ;
- les autres différences permanentes qui incluent les différences de taux d'imposition entre 28,41 % et les taux d'imposition où sont implantées les filiales du Groupe, ainsi que le coût fiscal résultant de restructurations juridiques opérées par le Groupe.

Note 9.2 Actifs et passifs d'impôts différés

La variation des actifs et passifs d'impôts différés s'analyse comme suit au cours de l'exercice 2022 :

(en millions d'euros)	31 Décembre 2021	(Charge) / Produit en résultat	Impôts différés directement comptabilisés en réserves	Différences de conversion	Transferts et autres mouvements	31 Décembre 2022
Actifs d'impôts différés	258,7	35,1	(3,7)	2,2	18,4	321,1
Passifs d'impôts différés	(101,8)	18,3	(1,3)	(4,0)	25,3	(77,9)
Actifs nets d'impôts différés	156,9	53,5	(5,0)	(1,9)	43,7	243,2

La variation constatée en « Charge / Produit au compte de résultat » pour un montant de 53,5 millions d'euros comprend notamment :

- un produit de 35,1 millions d'euros au titre des impôts différés actifs essentiellement au titre des impôts différés actifs relatifs à l'élimination des profits internes sur stocks ;
- un produit net de 18,3 millions d'euros au titre des impôts différés passifs résultant principalement d'un produit de 14,6 millions d'euros lié à la reprise des impôts différés passif corrélée à la dépréciation de l'actif incorporel palovarotène.

La variation des actifs et passifs d'impôts différés au cours de l'exercice 2021 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31 Décembre 2020	Application de la décision de l'IFRIC relative aux logiciels utilisés en mode SaaS (Software as a service) ⁽¹⁾	1er janvier 2021 retraité	(Charge) / Produit en résultat	Différences de conversion	Transferts et autres mouvements	31 Décembre 2021
Actifs d'impôts différés	243,2	5,7	248,8	5,5	4,8	(0,3)	258,7
Passifs d'impôts différés	(79,9)	—	(79,9)	(21,7)	(7,4)	(0,1)	(101,8)
Actifs nets d'impôts différés	163,2	5,7	168,9	(16,2)	(2,6)	(0,4)	156,9

(1) Les comptes ont été retraités de l'application rétrospective de la décision de l'IFRIC relative aux logiciels utilisés en mode SaaS (Software as a service) au 1er janvier 2021 (voir note 11.1 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

La variation constatée en « Charge / Produit au compte de résultat » pour un montant de -16,2 millions d'euros comprend notamment une charge nette de 21,7 millions d'euros au titre des impôts différés passifs résultant principalement de la réactualisation des passifs d'impôts différés au Royaume-Uni, à la suite du changement de taux d'impôt de 19 % à 25 %.

Note 9.3 Nature des impôts différés comptabilisés au bilan et au compte de résultat

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Impôts différés relatifs aux avantages au personnel	7,7	14,4
Impôts différés relatifs à l'élimination des profits internes	129,4	97,0
Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	81,0	90,6
Autres actifs d'impôts différés	150,4	94,8
Compensation des actifs et passifs d'impôts différés par entité fiscale	(47,5)	(38,1)
Actifs d'impôts différés	321,1	258,7
Impôts différés relatifs à la réévaluation d'actifs incorporels acquis	(65,8)	(81,6)
Autres passifs d'impôts différés	(59,5)	(58,3)
Compensation des actifs et passifs d'impôts différés par entité fiscale	47,5	38,1
Passifs d'impôts différés	(77,9)	(101,8)

Au 31 décembre 2022, le Groupe constate des actifs d'impôts différés sur déficits reportables pour un montant net de 81,0 millions d'euros (contre 90,6 millions d'euros en 2021). Cette diminution résulte principalement de la consommation des impôts différés actifs issus de déficits générés en France, partiellement compensée par la constatation d'impôts différés aux Etats-Unis.

La reconnaissance des actifs d'impôts différés est déterminée en fonction des prévisions de résultat de chaque périmètre fiscal et des horizons de temps qui tiennent compte de la durée de vie des reports déficitaires et/ou de la situation spécifique de chaque groupe fiscal.

La ligne « Impôts différés relatifs à la réévaluation d'actifs incorporels acquis » intègre principalement le montant des impôts différés passif constatés au titre de l'actif incorporel palovarotène.

Note 10 *Goodwill*

Note 10.1 Évolution des *goodwill*

Le *goodwill* inscrit au bilan consolidé représente la différence entre :

- la somme des éléments suivants :
 - le prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle ;
 - le montant des participations ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, déterminé soit à la juste valeur à la date d'acquisition (méthode du *goodwill* complet), soit sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs nets identifiables acquis (méthode du *goodwill* partiel). Cette option est analysée par le Groupe transaction par transaction ;
 - la juste valeur à la date d'acquisition de la quote-part détenue par le Groupe avant la prise de contrôle lorsqu'elle se déroule par étape ;
 - et les impacts estimés des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Ces compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont réestimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition. Ils sont actualisés sur leur durée d'utilité, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Autres produits et charges financiers » ;
- et le montant net des actifs identifiables acquis et passifs identifiables assumés, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

(en millions d'euros)	Goodwill
1er janvier 2021	592,8
Acquisitions de l'exercice	—
Différences de conversion	30,3
31 décembre 2021	623,2
Variations de périmètre	(68,9)
Différences de conversion	25,6
31 décembre 2022	579,9

Les variations de l'exercice correspondent à :

- l'acquisition Epizyme pour 28 millions d'euros (voir note 3.1) ;
- la cession de l'activité Santé Familiale pour 97 millions d'euros (voir note 3.2).

Note 10.2 Pertes de valeur des *goodwill*

Les *goodwill* font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 – Dépréciation des actifs, au moins une fois par an ou s'il existe des indices de perte de valeur.

Les indices de perte de valeur peuvent être relatifs notamment au résultat des phases successives de développement clinique, à la pharmacovigilance, à la protection des brevets, à l'arrivée de produits concurrents et/ou de génériques ou à l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par rapport aux prévisions effectuées. Ces indices de pertes

de valeur s'appliquent à l'ensemble des actifs incorporels, que ceux-ci soient à durée de vie finie ou indéfinie, conformément aux dispositions de la norme IAS 36.

Les tests de perte de valeur consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif, du groupe d'actifs ou de l'unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. Ils sont réalisés au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) : la Médecine de Spécialité.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif, du groupe d'actifs ou d'une unité génératrice de trésorerie, le différentiel est enregistré sur la ligne "Pertes de valeur" du compte de résultat. Dans le cas d'une perte de valeur identifiée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, cette dernière est imputée en priorité sur les *goodwill*. Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des *goodwill* sont irréversibles.

Les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des *goodwill* sont revues tous les ans :

- Les flux de trésorerie sont ceux des plans d'affaires établis sur une période de cinq ans par les entités opérationnelles du Groupe.
- Au-delà de cet horizon, les flux de trésorerie sont extrapolés par l'application du taux attendu de croissance long terme du marché.

(en millions d'euros)

Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	
<i>Goodwill</i>	526,2
Actifs nets de support	1 924,0
Total	2 450,2
<i>Taux de croissance à l'infini</i>	1,5%
<i>Taux d'actualisation</i>	8,0%
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	
<i>Goodwill</i>	579,9
Actifs nets de support	2 098,3
Total	2 678,2
<i>Taux de croissance à l'infini</i>	1,5%
<i>Taux d'actualisation</i>	9,0%

Au 31 décembre 2022, aucune perte de valeur relative aux *goodwill* n'a été constatée.

Des tests ont par ailleurs été menés pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations jugées probables de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation (fourchette +/- 2 points), la croissance du chiffre d'affaires (fourchette +/- 5 points) et le taux de croissance à long terme (fourchette +/- 1 point). Les analyses de sensibilité ont été calculées en faisant varier un paramètre unique et ne conduiraient pas à constater de dépréciation des *goodwill*.

Note 11 Immobilisations incorporelles

Note 11.1 Évolution des actifs incorporels

Note 11.1.1 Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle est principalement constituée de brevets, de droits à propriété intellectuelle et de licences d'utilisation de droits à propriété intellectuelle.

Brevets

Les brevets acquis sont immobilisés pour leur prix d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas de regroupements d'entreprises.

Frais de recherche et développement acquis séparément

Les paiements effectués pour l'acquisition séparée de travaux de recherche et développement sont inscrits à l'actif sur la ligne « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'il s'agit d'une ressource contrôlée, dont le Groupe attend des avantages économiques futurs et qui est identifiable (séparable ou résultant de droits contractuels ou légaux).

En application de la norme IAS 38, le premier critère de comptabilisation, relatif à la probabilité des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation incorporelle, est présumé atteint pour les travaux de recherche et développement dès lors qu'ils sont acquis séparément. S'agissant de paiements dont les montants sont déterminés, le second critère de comptabilisation relatif à l'évaluation fiable de l'actif est également satisfait.

Frais de développement générés en interne

Les frais de développement internes tels que :

- les coûts de développement industriel engagés après l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché dans le but d'améliorer le processus industriel relatif à un principe actif,
- certaines études cliniques en vue d'obtenir une extension géographique pour une molécule ayant déjà obtenu l'autorisation de mise sur le marché sur un marché majeur

sont inclus dans l'évaluation du projet et inscrits à l'actif sur la ligne « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont encourus et que les six critères d'immobilisation de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles sont satisfaits :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,

- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci d'utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet, et
- évaluation fiable des dépenses des dépenses de développement.

Les droits activés relatifs à la propriété intellectuelle sur les produits commercialisés sont amortis linéairement à compter de la date de commercialisation du produit, sur leur durée d'utilité estimée qui, en pratique, est comprise entre 8 et 20 ans. Cette durée varie en fonction des prévisions de flux de trésorerie ainsi que sur la base de la durée des brevets sous-jacents.

Note 11.1.2 Logiciels et progiciels

Les coûts de développement des logiciels développés en interne sont inscrits à l'actif sur la ligne « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont encourus et que les six critères d'immobilisation de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Les frais immobilisés comprennent principalement les coûts salariaux du personnel ayant participé à la mise en place et les honoraires des prestataires extérieurs. Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Les logiciels et applications acquis selon le modèle de distribution « Logiciel en tant que service » (SaaS « *Software as a Service* ») sont enregistrés au compte de résultat et ne s'analysent dans la majorité des cas ni comme une immobilisation incorporelle ni comme un contrat de location. Les coûts de développement associés à ces logiciels et applications suivent le même traitement comptable et sont enregistrés en compte de résultat.

Les licences de logiciels acquises sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité (de 1 à 10 ans).

(en millions d'euros)	Propriété intellectuelle	Logiciels et progiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total des autres immobilisations incorporelles
Valeur brute au 31 décembre 2020	2 329,5	166,0	26,8	2 522,2
Application de la décision de l'IFRIC relative aux logiciels utilisés en mode Saas (Software as a service)		(39,5)	(4,4)	(44,0)
Valeur brute au 1er janvier 2021	2 329,5	126,5	22,4	2 478,3
Acquisitions/augmentations	300,2	10,0	21,5	331,7
Cessions/diminutions	(53,8)	(3,8)	—	(57,5)
Différences de conversion	127,6	1,3	0,1	129,1
Transferts et autres mouvements	—	17,8	(15,0)	2,8
Valeur brute au 31 décembre 2021	2 703,5	151,8	29,0	2 884,2
Variations de périmètre	213,3	(8,7)	(4,3)	200,3
Acquisitions/augmentations	110,3	3,8	42,3	156,4
Cessions/diminutions	(38,6)	(36,8)	—	(75,4)
Différences de conversion	59,7	0,5	0,1	60,3
Transferts et autres mouvements	—	14,7	(14,7)	0,1
Valeur brute au 31 décembre 2022	3 048,2	125,4	52,3	3 225,9
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(1 282,4)	(115,2)	(3,5)	(1 401,1)
Application de la décision de l'IFRIC relative aux logiciels utilisés en mode Saas (Software as a service)		22,0		22,0
Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2021	(1 282,4)	(93,1)	(3,5)	(1 379,1)
Dotations aux amortissements	(81,9)	(20,4)	(0,4)	(102,7)
Pertes de valeur	(9,1)	—	—	(9,1)
Cessions/diminutions	53,8	1,6	—	55,4
Différences de conversion	(77,8)	(0,9)	—	(78,7)
Transferts et autres mouvements	—	—	—	—
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(1 397,4)	(112,9)	(3,9)	(1 514,2)
Variations de périmètre	85,1	7,2	3,8	96,2
Dotations aux amortissements	(104,0)	(14,1)	(0,1)	(118,2)
Pertes de valeur	(114,3)	—	—	(114,3)
Cessions/diminutions	30,0	35,0	—	65,0
Différences de conversion	(54,4)	(0,4)	—	(54,8)
Transferts et autres mouvements	—	—	(0,1)	(0,1)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2022	(1 555,0)	(85,2)	(0,3)	(1 640,5)
Valeur nette au 31 décembre 2021	1 306,1	38,9	25,0	1 370,0
Valeur nette au 31 décembre 2022	1 493,2	40,2	52,1	1 585,4

Au cours de l'exercice 2022, l'évolution de la valeur brute des actifs incorporels est essentiellement liée :

- aux variations de périmètre liées à l'acquisition de la propriété intellectuelle d'Epizyme dont le Tazverik pour 325,0 millions d'euros présentés en variations de périmètre partiellement compensée par la cession des immobilisations incorporelles relatives à l'activité Santé Familiale pour une valeur nette comptable de 28,6 millions d'euros ;
- à l'augmentation des actifs incorporels au titre des paiements d'étapes complémentaires à Exelixis et à Blueprint Medicines, ainsi qu'aux paiements d'étapes

résultant des accords de collaboration signés en 2022, notamment avec Marengo Therapeutics ;

- au transfert de propriété intellectuelle du produit Xermelo à des partenaires pour une valeur nette comptable de 8,5 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2021, l'augmentation de la valeur brute des actifs incorporels est essentiellement liée aux paiements d'étapes complémentaires à Exelixis, ainsi qu'aux accords de collaboration signés notamment avec GENFIT, Irlab et Exicure. Les cessions correspondent aux programmes de recherche portant sur la radiothérapie systémique (SRT) à Fusion Pharmaceuticals Inc. et SatoSea Oncology GmbH.

Note 11.2 Dépréciations des actifs incorporels

Note 11.2.1 Actifs incorporels non encore amortis

Les droits incorporels acquis auprès de tiers et relatifs à des médicaments non encore commercialisés font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou s'il existe des indices de perte de valeur.

Ils concernent des droits acquis pour des spécialités pharmaceutiques dans les domaines de l'Oncologie, des Neurosciences et des Maladies Rares en phase de développement n'ayant pas encore été commercialisées.

Note 11.2.2 Actifs incorporels à durée définie

Les actifs incorporels à durée de vie définie font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement lorsque des événements ou circonstances indiquent que les actifs pourraient avoir subi une perte de valeur.

Pour ces actifs incorporels, la valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité basée sur l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus.

Note 11.2.3 Détermination de la valeur recouvrable

La période prise en compte dans l'estimation des flux de trésorerie attendus est déterminée en fonction de la durée de vie économique propre à chaque actif incorporel. Lorsque la

durée de vie économique dépasse l'horizon des prévisions du Groupe, une valeur terminale peut être prise en compte.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en retenant le coût moyen pondéré du capital de l'unité génératrice de trésorerie.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif immobilisé pris individuellement, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. De manière plus spécifique, en cas de droit incorporel en phase amont de développement, un test de perte de valeur est réalisé uniquement dans le cas où un indice de perte de valeur se manifeste entre sa date d'acquisition et la date de clôture annuelle.

Note 11.2.4 Pertes de valeur

Les pertes de valeur relatives aux actifs incorporels (hors logiciels) sont présentées avec celles des immobilisations corporelles et des goodwill sur la ligne "Pertes de valeur" du compte de résultat.

Les tests de dépréciation des actifs incorporels (hors logiciels) ont conduit à enregistrer des pertes de valeur sur actifs incorporels sur les exercices 2021 et 2022 :

(en millions d'euros)	2022	2021
Pertes de valeur des actifs incorporels (hors logiciels)	(114,3)	(9,1)
Projets de recherche et développement	(114,3)	
Produits commercialisés	—	(9,1)

Les pertes de valeur reconnues en 2022 sont commentées à la note 6.5 des comptes consolidés.

En 2022, dans le cadre de la revue annuelle des actifs à durée de vie non définie, le Groupe a réalisé un test de dépréciation pour réévaluer la valeur recouvrable de l'actif incorporel palovarotène. La valeur recouvrable correspond à la valeur actualisée des prévisions de flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie estimée du produit, intégrant les nouvelles données cliniques ainsi que les perspectives de développement, de vente et les dates estimées de mise sur le marché de l'indication FOP.

Une probabilité de succès a été associée à l'approbation de cette indication par les autorités réglementaires.

Le Groupe a utilisé un taux d'actualisation de 9 % associé au niveau de risque de l'activité Médecine de Spécialité.

Ces hypothèses reflètent la meilleure estimation du management ainsi que les informations connues à la date du test de dépréciation.

Une modification à la hausse ou à la baisse de cette probabilité de succès pourrait impacter de manière significative la valeur de l'actif testé :

- une hausse de 5 points de cette probabilité augmenterait la valeur recouvrable de 27 millions d'euros ;
- une baisse de 5 points de cette probabilité réduirait la valeur recouvrable de 27 millions d'euros.

Ces analyses de sensibilité ont été calculées en faisant varier un paramètre unique. Ainsi, elles correspondent à un calcul mécanique non représentatif d'une évolution cohérente de l'ensemble des paramètres (réglementaires et commerciaux) ni des mesures additionnelles que le Groupe pourrait être amené à engager dans de telles circonstances.

Les résultats du test de dépréciation ont conduit à une dépréciation complémentaire de 55 millions d'euros de l'actif incorporel palovarotène. La valeur nette comptable de l'actif incorporel palovarotène s'élève à 217 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Note 11.3 Analyse des actifs incorporels par nature

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022			31 Décembre 2021		
	Valeur brute	Amortissements / Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements / Pertes de valeur	Valeur nette
Marques	0,7	(0,5)	0,2	67,1	(57,8)	9,3
Licences sur produits commercialisés	1 535,9	(693,7)	842,2	1 432,0	(618,2)	813,8
Recherche acquise	1 505,8	(855,0)	650,8	1 194,9	(711,9)	483,0
Brevets	5,8	(5,8)	—	9,5	(9,5)	—
Logiciels	125,4	(85,2)	40,2	151,8	(112,9)	38,9
Autres immobilisations incorporelles	0,3	(0,3)	0,1	4,3	(3,9)	0,3
Immobilisations incorporelles en cours	52,0	—	52,0	24,7	—	24,7
TOTAL	3 225,9	(1 640,5)	1 585,4	2 884,2	(1 514,2)	1 370,0
Dont pertes de valeurs		(957,3)			(865,8)	

Au 31 décembre 2022 le Groupe dispose de "Licences" non encore amorties d'une valeur nette totale de 650,8 millions d'euros classés en « propriété intellectuelle » (483,0 millions d'euros en 2021).

Note 12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas de regroupements d'entreprises, ou, le cas échéant, à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif, ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable.

Les amortissements sont le plus souvent calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs. Dans le cas d'agencements affectés à des biens pris en location, la durée d'amortissement retenue est déterminée en cohérence avec la durée d'amortissement des contrats de location eux-mêmes. Certains actifs industriels sont amortis en fonction des volumes de production.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- constructions et agencements 5 à 30 ans
- installations techniques, matériels et outillages industriels 5 à 10 ans
- autres immobilisations corporelles 3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations corporelles sont également soumises à un test de perte de valeur chaque fois que des événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables en application des dispositions de la norme IAS 36 – Dépréciation des actifs

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles sont représentées avec celles des immobilisations incorporelles et des *goodwill* sur la ligne "pertes de valeur" du compte de résultat.

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs, inclus dans les autres produits et charges opérationnels, sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif cédé.

Note 12.1 Évolution des immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours	Total des immobilisations corporelles
Valeur brute au 1er janvier 2021	21,7	552,3	392,4	139,4	90,6	1 196,5
Acquisitions/augmentations	0,1	26,6	2,9	14,5	51,8	96,0
Cessions/diminutions	—	(11,5)	(10,3)	(11,8)	—	(33,7)
Différences de conversion	0,2	15,6	11,5	4,7	2,1	34,1
Transferts et autres mouvements	0,1	13,9	15,7	5,1	(37,7)	(2,9)
Valeur brute au 31 décembre 2021	22,1	596,9	412,3	151,9	106,7	1 290,0
Variations de périmètre	(3,9)	(98,2)	(108,7)	(12,4)	(3,0)	(226,1)
Acquisitions/augmentations	—	18,1	3,2	10,3	69,3	101,1
Cessions/diminutions	(2,1)	(64,1)	(14,5)	(19,6)	—	(100,3)
Différences de conversion	(0,1)	2,4	(5,9)	—	(2,0)	(5,6)
Transferts et autres mouvements	0,7	9,5	8,9	5,0	(24,4)	(0,3)
Valeur brute au 31 décembre 2022	16,8	464,7	295,3	135,3	146,7	1 058,7
Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2021	(3,3)	(254,3)	(224,7)	(66,0)	(1,5)	(549,9)
Dotations aux amortissements	(0,6)	(44,8)	(24,0)	(21,4)	—	(90,7)
Pertes de valeur ⁽¹⁾	—	(13,4)	0,5	(1,8)	—	(14,7)
Cessions/diminutions	—	9,3	7,4	10,2	—	26,9
Différences de conversion	(0,1)	(6,9)	(5,1)	(2,2)	—	(14,2)
Transferts et autres mouvements	—	(0,1)	(0,2)	0,4	—	0,1
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(3,9)	(310,2)	(246,1)	(80,8)	(1,5)	(642,5)
Variation de périmètre	1,5	75,2	77,7	9,7	0,1	164,2
Dotations aux amortissements	(0,5)	(41,1)	(21,4)	(20,1)	—	(83,1)
Pertes de valeur ⁽¹⁾	—	(6,5)	0,2	(0,1)	—	(6,4)
Cessions/diminutions	1,4	56,0	14,4	19,0	0,1	90,8
Différences de conversion	—	(2,8)	2,7	(0,4)	—	(0,4)
Transferts et autres mouvements	—	0,4	(1,0)	0,8	—	0,2
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2022	(1,6)	(228,9)	(173,6)	(71,9)	(1,3)	(477,3)
Valeur nette au 31 décembre 2021	18,2	286,7	166,1	71,2	105,2	647,5
Valeur nette au 31 décembre 2022	15,2	235,8	121,7	63,4	145,3	581,4

(1) Les variations portant sur les pertes de valeur des immobilisations corporelles sont présentées dans les lignes "Autres produits/charges opérationnels" du compte de résultat en 2022.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ont représenté 101,1 millions d'euros en 2022, à comparer à 96,0 millions d'euros en 2021.

L'augmentation des acquisitions s'explique notamment par des investissements sur les sites industriels du Groupe nécessaires à l'accroissement des capacités de production en France, en Irlande, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Les variations de périmètre correspondent principalement à la cession des immobilisations corporelles de l'activité Santé Familiale pour une valeur nette comptable de 73,8 millions d'euros.

Note 12.2 Droits d'utilisation des actifs de location

Les contrats de location sont comptabilisés suivant un modèle unique conduisant à la comptabilisation à l'actif d'un droit d'utilisation enregistré en Immobilisations corporelles et de dettes de location enregistrées en « Passifs financiers Courants » ou « Passifs financiers Non Courants ». Les contrats de location sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location pour la valeur actualisée des paiements futurs. Ils sont amortis sur la durée du contrat, correspondant généralement à la durée du contrat telle qu'elle a été déterminée pour des actifs corporels équivalents.

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le Résultat Opérationnel sur chacune des lignes portant des contrats de location (« Coût de revient des ventes », « Frais commerciaux », « Frais de recherche et développement »...) et les charges d'intérêts en « Coût de l'endettement financier net ».

Les principaux contrats de location sont des baux immobiliers et des locations de véhicules. Conformément aux options autorisées par la norme les contrats dont la durée est inférieure à douze mois et les contrats dont la valeur du bien pris à neuf est inférieure à cinq mille dollars américains ne sont pas inscrits à l'actif du bilan.

L'analyse des baux commerciaux prend en compte les dispositions contractuelles pour apprécier les hypothèses à retenir pour l'estimation du droit d'utilisation ou de la dette.

- La durée de location retenue correspond à la période non résiliable prévue au contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer une option de renouvellement ;
- La durée de location des biens immobiliers a été estimée en cohérence avec la durée retenue pour la dépréciation des agencements inscrits à l'actif au titre de ces bâtiments ;
- Les passifs des contrats de location ont été mesurés à la valeur actuelle des paiements de loyers résiduels, avec application d'un taux d'emprunt marginal propre à chaque contrat prenant en compte la durée résiduelle de l'engagement de location. Le taux appliqué est le taux marginal d'endettement. Le Groupe a retenu une courbe de swap ajustée du spread de financement d'Ipsen selon la zone monétaire dans laquelle opère le preneur ;
- Ipsen applique un taux d'actualisation basé sur la durée d'étalement de ces paiements.

Ipsen applique les dispositions d'IFRS 16 à tous les contrats de location à l'exception des contrats de location de faible valeur (inférieur à cinq mille dollars américains) ou des contrats à court terme (inférieurs à douze mois), tel que prévu par la norme. Les paiements afférents aux contrats (loyers) bénéficiant de l'exemption sont enregistrés en charges opérationnelles.

(en millions d'euros)	Immobilier	Véhicules	Autres	Total des droits d'utilisation des actifs
Valeur nette au 31 décembre 2021	90,5	10,2	0,4	101,1
Variations de périmètre	8,1	(0,4)	(0,6)	7,2
Acquisitions/augmentations	11,9	5,2	—	17,1
Cessions/diminutions	(0,7)	(0,6)	—	(1,3)
Amortissements/pertes de valeur	(35,4)	(7,6)	0,3	(42,7)
Différences de conversion	1,7	0,2	—	2,0
Transferts et autres mouvements	—	—	—	—
Valeur nette au 31 décembre 2022	76,2	7,1	—	83,2

L'analyse de la variation du passif de location est réalisée en note 20.

Au 31 décembre 2022, les amortissements des actifs de location représentent une charge 29,3 millions d'euros. Les dépréciations représentent quant à elles une charge nette de 6,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, les charges d'intérêts s'élèvent à 3,0 millions d'euros.

Au titre de l'exercice 2022, le montant des sorties de trésorerie s'élève à 34,7 millions d'euros. Il est présenté en Variation nette des crédits à court terme dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 13 Titres non consolidés

La norme IFRS 9 laisse la possibilité de classer instrument par instrument et de manière irrévocable les instruments de capitaux propres dans la catégorie des instruments évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global (OCI) dès lors que ceux-ci répondent à la définition de capitaux propres d'IAS 32.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement ses titres de participation non consolidés, représentatifs d'instruments de capitaux propres, dans cette catégorie. Ils sont comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres, sans recyclage ultérieur en compte de résultat des gains et des pertes. Les dividendes associés sont enregistrés en compte de résultat.

Les parts que le Groupe détient dans des fonds d'investissement ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres mais à celle d'instruments de dette ; ces titres sont inscrits à l'actif pour le montant de leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une évaluation technique reposant sur des indications fiables et objectives en lien avec les estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché.

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres à la juste-valeur par les autres éléments du résultat global	Titres à la juste- valeur par le compte de résultat	Total des titres non consolidés
31 Décembre 2021	50,8	56,0	106,9
Variations de juste-valeur	0,7	2,6	3,3
Acquisitions/augmentations	0,0	7,8	7,8
Cessions/diminutions	(2,5)	(6,2)	(8,7)
Autres variations y compris différences de conversion	0,4	0,2	0,6
31 Décembre 2022	49,4	60,4	109,8

Note 13.1 Titres non consolidés à la juste-valeur par les autres éléments du résultat global

La variation de juste valeur de ces titres correspond principalement à l'augmentation de la juste valeur des titres de la société Rhythm Pharmaceuticals Inc. pour 15,5 millions d'euros, compensée par une diminution de la juste valeur notamment pour Xilio Therapeutics pour -5,3 millions d'euros, Pyxis Oncology pour -4,4 millions d'euros, Satosea pour -3,2 millions d'euros et Genfit pour -1,4 millions d'euros.

Les diminutions correspondent à la cession des titres Radius pour 2,5 millions d'euros.

Note 13.2 Titres non consolidés à la juste-valeur par le compte de résultat

Les acquisitions correspondent aux versements effectués aux fonds Agent Capital I et II pour 7,8 millions d'euros.

Les diminutions correspondent principalement aux distributions reçues par le fond Agent Capital I pour 6,2 millions d'euros.

La variation de juste valeur de ces titres correspond principalement à l'augmentation de la juste valeur du fonds Agent Capital I pour 4,4 millions d'euros, partiellement compensée par la diminution de juste valeur des titres du FCPI Innobio pour -1,4 millions d'euros.

Note 14 Participations dans des entreprises mises en équivalence

Le goodwill résultant de l'acquisition d'une société mise en équivalence est inclus dans le montant de la participation des entreprises mises en équivalence. Les coûts directement imputables au rapprochement sont inclus dans l'évaluation du prix d'acquisition des titres.

En cas de pertes de valeur relatives au goodwill et aux immobilisations incorporelles des sociétés mises en équivalence, ces dernières sont comptabilisées dans la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.

(en millions d'euros)	31 Décembre 2021	Variations de l'exercice			31 Décembre 2022	
		Acquisition	Cession	Résultat de la période		Différences de conversion et autres variations
Participations mises en équivalence	26,2			(1,3)	1,6	26,4

Au 31 décembre 2022, le Groupe détient une participation de 50 % dans la société Linnea S.A. et de 13,7 % dans la société Bakx Therapeutics Inc. consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (entreprises associées).

Les informations présentées ci-dessous correspondent aux données des états financiers des sociétés mises en équivalence, établis selon les principes comptables du Groupe (pour leurs montants pris à 100 %) :

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022			
	Actifs	Passifs (hors capitaux propres)	Chiffre d'affaires	Résultat de la période
Linnea S.A.	33,2	7,6	25,3	(0,6)
Bakx Therapeutics Inc.	19,0	1,2	2,4	(5,9)
Total	52,2	8,7	27,6	(6,5)

Une enquête en matière de pratiques anti-concurrentielles a été ouverte en 2019 à l'encontre de la société Linnea. A la suite des interactions avec les autorités sur les allégations portées, une provision a été enregistrée dans les comptes de Linnea.

Note 15 Autres actifs et passifs non courants

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021 ⁽¹⁾
Contrat de liquidité	1,9	1,3
Dépôts versés	4,2	2,9
Total des autres actifs non courants	6,1	4,3
Produits constatés d'avance non courants	40,6	45,8
Passifs conditionnels liés aux regroupements d'entreprises	63,1	109,3
Total des autres passifs non courants	103,7	155,1

(1) Les données relatives à l'exercice 2021 ont été retraitées suite au changement de présentation des actifs et passifs liés à des paiements conditionnels (voir la note 2.2 des principes comptables). Les passifs liés à des paiements conditionnels ont été reclassés de la ligne "Passifs financiers non courants" à la ligne "Autres passifs non courants" pour 109,3 millions d'euros et de la ligne "Passifs financiers courants" à la ligne "Autres passifs courants" pour 45,1 millions d'euros.

Les passifs conditionnels liés aux regroupements d'entreprises au 31 décembre 2022 comprennent le certificat de valeur garantie (CVG) résultant de l'acquisition d'Epizyme pour 54,2 millions d'euros (note 3.1).

Les passifs conditionnels liés aux regroupements d'entreprises à l'ouverture ont fait l'objet d'un reclassement en "autres passifs courants", dont le débouclage est prévu en 2023.

Note 16 Actifs et passifs courants

Note 16.1 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022			31 Décembre 2021
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	54,8	(8,4)	46,4	59,0
En cours de production	146,6	(9,3)	137,3	51,5
Produits finis	103,6	(3,2)	100,4	108,9
Total	304,9	(20,9)	284,1	219,4

La variation de la période inclut notamment 86,4 millions d'euros liés à l'entrée des nouvelles entités dans le périmètre et 42,7 millions d'euros de cession des stocks de l'activité Santé Familiale.

Note 16.2 Clients et comptes rattachés

Le Groupe applique à ses créances clients le modèle de pertes attendues tel que développé par IFRS 9 – Instruments financiers. Les dépréciations de créances clients sont déterminées sur la base d'un taux de perte historique observé au cours des trois derniers exercices, client par client, et ajusté d'événements prospectifs tenant compte à la fois des risques de crédit individualisés et des perspectives économiques sur le marché considéré.

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Valeur brute	637,1	569,6
Dépréciation	(4,6)	(5,4)
Valeur nette	632,5	564,3

L'augmentation des créances clients s'explique par une meilleure performance de l'activité. La variation de la période inclut également 20,1 millions d'euros liés aux impacts de change et 49,3 millions d'euros de cession des créances de l'activité Santé Familiale.

(en millions d'euros)	Créances clients échues valeur brute	Créances < à 3 mois	Créances de 3 à 6 mois	Créances de 6 à 12 mois	Créances > 12 mois
Au 31 décembre 2022	59,0	41,3	6,1	5,4	6,2
Au 31 décembre 2021	8,8	(4,3)	0,8	5,8	6,6

Note 16.3 Fournisseurs et comptes rattachés

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	647,1	594,7

La variation de la période inclut notamment :

- 8,9 millions d'euros liés aux impacts de change ;
- 44,1 millions d'euros liés à l'acquisition d'Epizyme ;
- la cession des dettes fournisseurs de l'activité Santé Familiale pour 35,9 millions d'euros.

Note 16.4 Autres actifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021 ⁽¹⁾
Actifs liés à des paiements conditionnels reconnus lors de regroupements d'entreprises	41,4	42,4
Avances et acomptes versés	13,0	9,8
Charges constatées d'avance	77,5	68,0
TVA à récupérer	69,3	77,4
Créances diverses	38,3	23,4
Total des autres actifs courants	239,6	221,0

(1) Les données relatives à l'exercice 2021 ont été retraitées suite au changement de présentation des actifs et passifs liés à des paiements conditionnels (voir la note 2.2 des principes comptables). Les actifs liés à des paiements conditionnels ont été reclassés de la ligne "Actifs financiers courants" à la ligne "Autres actifs courants" pour 42,4 millions d'euros.

Note 16.5 Autres passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021 ⁽¹⁾
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	42,5	135,7
Dettes sociales	197,8	198,2
Dettes de TVA	34,8	37,6
Autres dettes fiscales (hors TVA et impôts sur les bénéfices)	16,7	18,4
Produits constatés d'avance courants	5,2	6,0
Passifs conditionnels liés aux regroupements d'entreprises	197,3	45,1
Autres passifs courants	9,0	5,8
Total des autres passifs courants	503,3	446,8

(1) Les données relatives à l'exercice 2021 ont été retraitées suite au changement de présentation des actifs et passifs liés à des paiements conditionnels (voir la note 2.2 des principes comptables). Les passifs liés à des paiements conditionnels ont été reclassés de la ligne "Passifs financiers non courants" à la ligne "Autres passifs non courants" pour 109,3 millions d'euros et de la ligne "Passifs financiers courants" à la ligne "Autres passifs courants" pour 45,1 millions d'euros.

La variation de juste valeur des passifs conditionnels liés aux regroupements d'entreprises correspond essentiellement à la réévaluation des probabilités de succès des paiements d'étapes liés à l'actif incorporel Onivyde relatif à l'étude NAPOLI III (voir note 1.3).

La diminution des dettes sur acquisitions d'immobilisations s'explique par l'atteinte d'un paiement d'étapes non décaissé au 31 décembre 2021 pour 87,9 millions d'euros dans le cadre du partenariat avec Exelixis, qui a été décaissé en 2022.

Note 17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme, mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et présentant un risque négligeable de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Les équivalents de trésorerie sont classés en titres détenus à des fins de transactions : ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat. Compte tenu de la nature de ces actifs, leur juste valeur est en général proche de leur valeur nette comptable.

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Trésorerie	528,6	323,0
Equivalents de trésorerie	640,7	491,6
Concours bancaires	(3,8)	(5,5)
Trésorerie nette	1 165,5	809,1

Note 18 Capitaux propres consolidés

Note 18.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2022, le capital social est de 83 814 526 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro, dont 48 275 297 actions à droit de vote double, contre 83 814 526 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro, dont 48 311 316 actions à droit de vote double au 31 décembre 2021.

Note 18.2 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le « Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, retraitées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. » par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Au 31 décembre 2022 :

- les actions gratuites accordées par les plans du 29 mai 2020 (2^e tranche livrables en 2023), du 29 juillet 2020, du 27 mai 2021 et du 24 mai 2022 sont exclus du nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat de base ;
- les actions gratuites accordées par le plan du 29 mai 2020 (2^e tranche livrables en 2023), ainsi que la part des actions gratuites non soumises à la réalisation de conditions de performance des plans du 29 juillet 2020, du 27 mai 2021 et du 24 mai 2022 sont incluses dans le calcul du nombre moyen pondéré d'actions du résultat dilué.

(en millions d'euros/nombre d'actions)	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021 ⁽¹⁾
Résultat net consolidé des activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	593,4	631,2
Résultat net consolidé des activités abandonnées attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	55,2	15,3
Résultat net consolidé attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	648,6	646,6
Nombre d'actions à l'ouverture	83 814 526	83 814 526
Nombre moyen pondéré d'actions propres	(1 400 722)	(1 167 170)
Effet des options levées sur l'exercice	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice	82 413 804	82 647 356
Résultat de base par action (en euros)	7,87	7,82
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	7,20	7,64
Résultat de base par action des activités abandonnées (en euros)	0,67	0,19
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice	82 413 804	82 647 356
Effet dilutif des actions gratuites	684 041	711 070
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le résultat dilué	83 097 845	83 358 426
Résultat dilué par action (en euros)	7,81	7,76
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	7,14	7,57
Résultat dilué par action des activités abandonnées (en euros)	0,66	0,18

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2021 ont été retraitées des impacts liés à la cession de l'activité Santé Familiale (voir note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2022).

Note 18.3 Distributions

		31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Distribution de dividendes (en euros)	(a)	99 315 157	82 891 813
Nombre d'actions à la date de distribution	(b)	82 762 631	82 891 813
Distributions par action (en euros)	(a)/(b)	1,20	1,00

Note 19 Provisions

Des provisions sont constituées, conformément à la norme IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qui n'est ni une garantie financière ni un engagement de financement, qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des

comptes. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges financières.

(en millions d'euros)	Provisions pour risques et charges de nature économique et opérationnelle	Provision pour restructuration	Autres provisions	Total Provisions
31 Décembre 2020	9,7	38,1	29,9	77,7
Augmentations de provisions	6,1	19,0	44,0	69,1
Reprises de provisions utilisées	(3,9)	(20,4)	(1,3)	(25,6)
Reprises de provisions non utilisées	(1,9)	(6,9)	(7,6)	(16,4)
Différences de conversion, transferts et autres variations	—	0,6	0,1	0,8
31 Décembre 2021	10,0	30,5	65,1	105,6
Augmentations de provisions	16,7	14,6	25,1	56,4
Reprises de provisions utilisées	(5,3)	(9,0)	(2,4)	(16,6)
Reprises de provisions non utilisées	(1,2)	—	(13,9)	(15,1)
Variations de périmètre	(0,7)	(9,3)	(1,1)	(11,0)
Différences de conversion, transferts et autres variations	0,1	0,1	4,8	4,9
31 Décembre 2022	19,6	26,9	77,7	124,2
<i>dont provisions non courantes</i>	<i>7,8</i>	<i>5,8</i>	<i>54,9</i>	<i>68,5</i>
<i>dont provisions courantes</i>	<i>11,8</i>	<i>21,1</i>	<i>22,8</i>	<i>55,6</i>

Au 31 décembre 2022, les provisions s'analysent comme suit :

- **Risques et charges de nature économique et opérationnelle**

Ces provisions concernent certains risques de nature économique reflétant les coûts que le Groupe pourrait être amené à supporter pour mettre fin à des contrats commerciaux, arrêter des études de recherche et développement ou résoudre divers désaccords d'origine commerciale.

- **Provisions pour restructuration**

Ces provisions correspondent principalement à des coûts engagés par le Groupe pour adapter sa structure, les coûts de transformation de la filiale Epizyme ainsi que les coûts de relocalisation du site de production Onivyde de Cambridge (Massachusetts, États-Unis) à Signes en France.

Les dotations et reprises de l'exercice 2022 sont enregistrées en Résultat Opérationnel.

- **Autres provisions**

Ces provisions comprennent notamment le risque que pourrait entraîner, dans certaines filiales du Groupe, une réappréciation par les autorités locales de certains éléments d'imposition (hors impôts sur les sociétés).

Note 20 Actifs et passifs financiers

Note 20.1 Actifs financiers

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés actifs qualifiés de couverture sont classés en trois catégories :

- actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ;
- actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels et du modèle de gestion du Groupe.

Note 20.1.1 Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti sont principalement constitués des prêts et créances émis par le Groupe.

Les produits d'intérêts des actifs financiers sont calculés au taux d'intérêt effectif.

Note 20.1.2 Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont principalement constitués de titres de participation non consolidés. Les dividendes associés sont enregistrés en compte de résultat ; en cas de cession, les gains et pertes accumulés en capitaux propres ne sont pas recyclés en compte de résultat.

Note 20.1.3 Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le compte de résultat sont essentiellement constitués :

- des titres de placement de trésorerie : il s'agit de titres détenus à des fins de transaction à court terme ne satisfaisant pas aux critères de classement en équivalents de trésorerie selon IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie mais conservant néanmoins une faible volatilité ;
- des parts que le Groupe détient dans des fonds d'investissement. Les parts détenues dans ces fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres mais à celle d'instruments de dette.

(en millions d'euros)	31 Décembre 2021 ⁽¹⁾	Nouveaux actifs / Augmentations	Remboursements / Diminutions	Variation de juste-valeur	Autres mouvements y compris différences de conversion	31 Décembre 2022
Actifs financiers non courants	0,1	0,1	—	—	—	0,1
Instruments dérivés	11,7	—	—	19,3	—	31,0
Autres actifs financiers courants	—	—	—	—	—	—
Actifs financiers courants	11,7	—	—	19,3	—	31,0
Total actifs financiers	11,8	0,1	—	19,3	—	31,1

(1) Les données relatives à l'exercice 2021 ont été retraitées suite au changement de présentation des actifs et passifs liés à des paiements conditionnels (voir la note 2.2 des principes comptables). Les actifs liés à des paiements conditionnels ont été reclassés de la ligne "Actifs financiers courants" à la ligne "Autres actifs courants" pour 42,4 millions d'euros.

Note 20.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts et comptabilisés initialement à la juste valeur. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

(en millions d'euros)	31 Décembre 2021 ⁽²⁾	Nouveaux emprunts Augmentations	Remboursements / Diminutions	Variation de juste-valeur	Autres mouvements y compris différences de conversion	31 Décembre 2022
Emprunts obligataires et bancaires	562,8	—	—	—	18,9	581,8
Passifs de location	95,0	16,9	(10,1)	—	(19,9)	82,0
Autres passifs financiers	5,1	1,3	(1,1)	—	(2,0)	3,3
Passifs financiers non courants évalués au coût amorti	662,9	18,2	(11,3)	—	(2,9)	667,0
Passifs financiers non courants évalués à la juste-valeur	—	—	—	—	—	—
Passifs financiers non courants évalués à la juste-valeur	—	—	—	—	—	—
Total passifs financiers non courants	662,9	18,2	(11,3)	—	(2,9)	667,0
Lignes de crédit et emprunts bancaires	—	—	—	—	—	—
Passifs de location	29,8	—	(34,7)	—	32,5	27,7
Autres passifs financiers ⁽¹⁾	88,4	1 212,0	(1 227,5)	—	0,2	73,1
Passifs financiers courants évalués au coût amorti	118,2	1 212,0	(1 262,1)	—	32,7	100,8
Autres passifs financiers courants évalués à la juste-valeur	—	—	—	—	—	—
Instruments financiers dérivés	11,5	—	—	1,5	—	13,0
Passifs financiers courants évalués à la juste-valeur	11,5	—	—	1,5	—	13,0
Total passifs financiers courants	129,7	1 212,0	(1 262,1)	1,5	32,7	113,8
Total passifs financiers	792,6	1 230,3	(1 273,4)	1,5	29,8	780,8

(1) Les émissions et les remboursements sur les autres passifs financiers courants évalués au coût amorti concernent essentiellement les billets de trésorerie.

(2) Les données relatives à l'exercice 2021 ont été retraitées suite au changement de présentation des actifs et passifs liés à des paiements conditionnels (voir la note 2.2 des principes comptables). Les passifs liés à des paiements conditionnels ont été reclassés de la ligne "Passifs financiers non courants" à la ligne "Autres passifs non courants" pour 109,3 millions d'euros et de la ligne "Passifs financiers courants" à la ligne "Autres passifs courants" pour 45,1 millions d'euros.

Les financements du Groupe comprennent notamment :

- un emprunt obligataire public à sept ans non assorti de sûretés pour un montant de 300 millions d'euros dont le coupon annuel est de 1,875 %, souscrit le 16 juin 2016 ;
- un financement à long terme sur le marché américain (*US Private Placement - USPP*) à hauteur de 300 millions de dollars en deux tranches de sept et dix ans de maturité souscrit le 23 juillet 2019 ;
- un crédit syndiqué ("RCF") à taux variable depuis le 24 mai 2019, d'un montant de 1 500 millions d'euros, et d'une maturité initiale de cinq ans, comprenant deux options d'extension d'un an, exercées respectivement en 2020 et en 2021, portant ainsi la maturité au mois de mai 2026.

- un programme d'émission de billets de trésorerie (*NEU CP - Negotiable European Commercial Paper*) de 600 millions d'euros, utilisé à hauteur de 65 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Le Groupe a respecté le ratio de "covenant" défini pour l'USPP et le crédit syndiqué.

Les autres mouvements intègrent des différences de conversion pour 20,7 millions d'euros, l'entrée de périmètre pour 13,5 millions d'euros ainsi que les reclassements entre passifs non courants à courants.

Note 21 Risques financiers, comptabilité de couverture et juste valeur des instruments financiers

Note 21.1 Risques financiers

Note 21.1.1 Exposition au risque de change

Une part de l'activité du Groupe provient de pays où l'euro, devise du reporting du Groupe, est la monnaie fonctionnelle. Néanmoins, de par son activité internationale, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux de change qui peuvent impacter ses résultats.

Risque de change transactionnel

La politique du Groupe vise à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son Résultat Opérationnel par rapport à son budget. Le Groupe couvre, sur la base des prévisions budgétaires, ses opérations commerciales hautement probables, sur les principales monnaies (USD, GBP, CNY, CHF, AUD, BRL).

Une appréciation ou dépréciation de 10 % vis-à-vis de l'euro, du dollar, de la livre sterling, et du yuan (les principales devises opérées par le Groupe) aurait un impact de plus 5 % ou moins 4 % sur le chiffre d'affaires et de plus 5 % ou moins 4 % sur le Résultat Opérationnel du Groupe.

La politique du Groupe vise à ne pas entrer dans des opérations dérivées à des fins spéculatives.

Risque de change financier

Le risque de change financier est lié aux financements contractés dans une devise différente des monnaies fonctionnelles des entités. Afin de centraliser le risque, les financements intra-groupes sont généralement libellés dans la devise fonctionnelle de la filiale emprunteuse.

Le Groupe couvre les comptes courants financiers libellés en devises fonctionnelles de ses filiales par la mise en place d'instruments financiers (swaps de change, prêts/emprunts contractés auprès de contreparties bancaires) adossés aux soldes des comptes courants.

Note 21.1.2 Exposition au risque de taux

Les financements du Groupe sont constitués d'une dette à taux fixe, issue des dettes obligataires (Emprunt obligataire et US Private Placement – USPP) ainsi que d'une dette à taux variable, issue du crédit syndiqué et du programme d'émission de billets de trésorerie (NEU CP – Negotiable European Commercial Paper).

Note 21.1.3 Risque de liquidité et de contrepartie

La politique du Groupe consiste à diversifier ses contreparties pour éviter les risques liés à une concentration excessive et à sélectionner ces contreparties de manière qualitative. En outre, le Groupe contrôle les risques de crédit associés aux instruments financiers dans lesquels il investit en sélectionnant ses investissements en fonction de la notation de ses

contreparties. Les excédents de trésorerie sont gérés par le Groupe et sont principalement investis en dépôts à terme et comptes à terme. Le Groupe place ses excédents sur des instruments financiers monétaires court terme négociés avec des contreparties dont les notations financières sont au minimum *Investment grade*.

Note 21.2 Comptabilité de couverture

Dans le cadre de sa politique de gestion globale des risques de change, le Groupe négocie des instruments financiers dérivés (principalement des contrats à terme de devises) afin de gérer et réduire son exposition aux risques de fluctuation des cours de change. Ces instruments sont négociés auprès d'établissements de premier plan. La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture est appliquée aux instruments formellement désignés à l'origine et fait l'objet d'une documentation structurée conformément à la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

Le Groupe réalise également des opérations de couverture d'investissements nets à l'étranger comptabilisées de la même manière que les couvertures du flux de trésorerie. L'exposition au risque de change dans les filiales étrangères est couverte par de la dette.

Le Groupe n'a mis en place aucune couverture de risque de taux.

De même, il n'a désigné aucun instrument dérivé comme instrument de couverture de juste valeur.

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont constatées :

- en capitaux propres dans l'état du résultat global, pour la partie efficace de la relation de couverture, puis sont recyclées dans le compte de résultat en « Autres produits ou charges opérationnels » lorsque la transaction couverte s'inscrit dans le cadre de la couverture d'activités opérationnelles et est effectivement réalisée
- en « Autres produits et charges financiers » pour la partie inefficace, qui inclut les composantes d'intérêts (report/déport) et le « *foreign basis spread* » des contrats de change.

Lorsque le Groupe ne s'attend plus à la réalisation de la transaction prévue, les gains et pertes cumulés, précédemment constatés en capitaux propres, sont immédiatement comptabilisés en résultat.

Les instruments dérivés, non qualifiés en comptabilité de couverture, sont initialement et ultérieurement évalués à leur juste valeur. Toutes les variations de juste valeur sont comptabilisées en « Autres produits et charges financiers ».

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, les instruments financiers dérivés détenus par le Groupe se décomposent comme suit :

	Notionne	31 Décembre 2022					31 Décembre 2021			
		Juste valeur		Nominal réparti par échéance			Juste valeur			
		Actif	Passif	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans		Passif		
<i>(en millions d'euros)</i>										
Risque de change - Couverture de transactions commerciales										
Contrats forward vendeurs	Cash Flow Hedge	811,4	24,1	(6,6)	811,4	—	—	610,1	8,4	(10,1)
Contrats options vendeurs	Cash Flow Hedge	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Contrats swaps cambistes vendeurs à échéance	Cash Flow Hedge	130,2	3,9	(0,3)	130,2	—	—	57,9	0,2	(0,4)
Contrats forward acheteurs	Cash Flow Hedge	155,4	0,1	(1,7)	155,4	—	—	138,9	2,1	—
Contrats options acheteurs	Cash Flow Hedge	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Contrats swaps cambistes acheteurs à échéance	Cash Flow Hedge	101,1	0,4	(2,8)	101,1	—	—	43,6	0,4	(0,2)
Total transactions commerciales		1 198,2	28,4	(11,4)	1 198,2	—	—	850,5	11,1	(10,7)
Risque de change - Couverture de transactions financières										
Contrats forward vendeurs	Dérivés non qualifiés	39,7	2,4	(0,3)	39,7	—	—	—	—	—
Contrats swaps cambistes vendeurs à échéance	Dérivés non qualifiés	202,6	0,1	(0,8)	202,6	—	—	124,2	0,1	(0,5)
Contrats forward acheteurs	Dérivés non qualifiés	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Contrats swaps cambistes acheteurs à échéance	Dérivés non qualifiés	606,9	—	(0,5)	606,9	—	—	266,9	0,6	(0,2)
Total transactions financières		849,2	2,5	(1,6)	849,2	—	—	391,1	0,7	(0,7)
Total couvertures transactions commerciales et financières		2 047,4	30,9	(13,0)	2 047,4	—	—	1 241,6	11,7	(11,5)

- **Impact en capitaux propres des instruments financiers qualifiés en couverture de flux futurs**

Au 31 décembre 2022, la réserve de couverture des flux futurs relative à la couverture de transactions commerciales représente 24,5 millions d'euros avant impôt contre une réserve de 2,3 millions d'euros avant impôt au 31 décembre 2021.

- **Impact en Résultat Opérationnel des instruments financiers qualifiés en couverture de flux futurs**

Au 31 décembre 2022, l'impact en Résultat Opérationnel des couvertures de flux futurs relatif à la couverture de transactions commerciales représente (28,0) millions d'euros.

- **Impact en résultat financier des instruments financiers qualifiés en couverture de flux futurs**

Au 31 décembre 2022, l'impact des instruments financiers qualifiés en couverture de flux futurs et enregistré en résultat financier est de (21,3) millions d'euros.

- **Impact en résultat financier des instruments financiers non qualifiés en couverture de flux futurs**

L'impact des instruments financiers non qualifiés en couverture de flux futurs est inclus dans le poste "Gains/ (pertes) de change (hors activités opérationnelles)" du résultat financier (9,3 millions d'euros au 31 décembre 2022). L'impact en résultat financier des instruments financiers est de 4,7 millions d'euros sur la période.

- **Impact en capitaux propres des instruments financiers qualifiés en couverture d'investissement net**

Au 31 décembre 2022, la réserve de couverture d'investissement net représente (17,3) millions d'euros avant impôt.

Note 21.3 Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe évalue à la juste valeur les instruments financiers qu'il détient tels que les instruments dérivés, les actifs financiers cotés et non cotés ainsi que les paiements variables comptabilisés au titre des regroupements d'entreprises.

Les instruments financiers inscrits au bilan s'analisent comme suit au 31 décembre 2022 :

	31 Décembre 2022		Ventilation par classe d'instruments - valeur au bilan				Niveaux de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Instruments dérivés	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>									
Titres de participation	109,8	60,4	49,4	—	—	—	50,1	—	59,7
Actifs financiers non courants	0,1	—	—	0,1	—	—	—	—	—
Autres actifs non courants	6,1	1,9	—	4,2	—	—	1,9	—	—
Clients et comptes rattachés	632,5	—	—	632,5	—	—	—	—	—
Actifs financiers courants	31,0	—	—	—	—	31,0	—	31,0	—
Autres actifs courants	239,5	41,4	—	198,1	—	—	—	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 169,3	1 169,3	—	—	—	—	1 169,3	—	—
ACTIFS	2 188,4	1 231,6	49,4	835,1	—	31,0	1 221,3	31,0	59,7
Passifs financiers non courants	667,0	—	—	—	667,0	—	—	—	—
Autres passifs non courants	103,7	63,1	—	—	40,6	—	—	—	—
Passifs financiers courants	113,8	—	—	—	100,8	13,0	—	13,0	—
Fournisseurs et comptes rattachés	647,1	—	—	—	647,1	—	—	—	—
Autres passifs courants	503,3	197,3	—	—	306,0	—	—	—	—
Concours bancaires	3,8	3,8	—	—	—	—	3,8	—	—
PASSIFS	2 038,7	3,8	—	—	1 761,5	13,0	3,8	13,0	—

- niveau 1 : juste valeur calculée à partir de cours/prix cotés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables telles que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif ;
- niveau 3 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des données non observables telles que des prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés.

Les instruments financiers inscrits au bilan s'analysent comme suit au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	31 Décembre 2021 ⁽¹⁾	Ventilation par classe d'instruments - valeur au bilan						Niveaux de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Instruments dérivés	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation	106,9	—	50,8	56,1	—	—	—	48,7	—	58,2
Actifs financiers non courants	0,1	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—
Autres actifs non courants	4,3	1,3	—	—	2,9	—	—	1,3	—	—
Clients et comptes rattachés	564,3	—	—	—	564,3	—	—	—	—	—
Actifs financiers courants	11,7	—	—	—	—	—	11,7	—	11,7	—
Autres actifs courants	221,0	42,4	—	—	178,6	—	—	—	—	42,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	814,7	814,7	—	—	—	—	—	814,7	—	—
ACTIFS	1 722,9	858,4	50,8	56,1	745,9	—	11,7	864,7	11,7	100,5
Passifs financiers non courants	662,8	—	—	—	—	662,8	—	—	—	—
Autres passifs non courants	155,1	109,3	—	—	—	45,8	—	—	—	109,3
Passifs financiers courants	129,7	—	—	—	—	118,2	11,5	—	11,5	—
Fournisseurs et comptes rattachés	594,7	—	—	—	—	594,7	—	—	—	—
Autres passifs courants	446,8	45,1	—	—	—	401,7	—	—	—	45,1
Concours bancaires	5,5	5,5	—	—	—	—	—	5,5	—	—
PASSIFS	1 994,7	160,0	—	—	—	1 823,2	11,5	5,5	11,5	154,4

(1) Les données relatives à l'exercice 2021 ont été retraitées suite au changement de présentation des actifs et passifs liés à des paiements conditionnels (voir la note 2.2 des principes comptables). Les actifs liés à des paiements conditionnels ont été reclassés de la ligne "Actifs financiers courants" à la ligne "Autres actifs courants" pour 42,4 millions d'euros. Les passifs liés à des paiements conditionnels ont été reclassés de la ligne "Passifs financiers non courants" à la ligne "Autres passifs non courants" pour 109,3 millions d'euros et de la ligne "Passifs financiers courants" à la ligne "Autres passifs courants" pour 45,1 millions d'euros.

Note 22 Informations relatives aux parties liées

Note 22.1 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations attribuées en 2022 aux membres du Conseil d'administration et aux membres de l'*Executive Leadership Team* s'élève à 23,8 millions d'euros, dont 0,6 million d'euros aux membres du Conseil d'administration et 23,2 millions d'euros aux membres de l'*Executive Leadership Team* (voir Chapitre 5).

Le montant des engagements en matière de pensions de retraite ou indemnités assimilées concernant les membres des organes d'administration et de direction représente au

Note 22.2.1 Au compte de résultat

(en millions d'euros)	2022		Revenus	Charges opérationnelles
	Revenus	Charges opérationnelles		
Entreprises associées	—	—	—	—
Sociétés sur lesquelles les dirigeants du Groupe exercent une influence notable	—	—	—	(5,7)
Total	—	—	—	(5,7)

31 décembre 2022 un montant global de 3,2 millions d'euros, dont 1,4 million d'euros pour les membres du Conseil d'administration et 1,8 millions d'euros pour les membres de l'*Executive Leadership Team*.

Note 22.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent principalement aux transactions avec les entités constituant la chaîne de fabrication de l'extrait EGb 761 et d'autres végétaux, détenues par le groupe Schwabe.

Note 22.2.2 Au bilan

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022				31 Décembre 2021			
	Autres créances	Créances clients	Emprunts / Dettes	Dettes fournisseurs	Prêts / Créances	Créances clients	Emprunts / Dettes	Dettes fournisseurs
Entreprises associées	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés sur lesquelles les dirigeants du Groupe exercent une influence notable	1,9	—	—	—	3,3	—	—	-1,3
Total en valeur brute	1,9	—	—	—	3,3	—	—	(1,3)
Provisions pour créances douteuses	—	—	—	—	—	—	—	—
Total (net des dépréciations)	1,9	—	—	—	3,3	—	—	(1,3)

Note 23 Engagements et passifs éventuels

Note 23.1 Engagements opérationnels

Dans le cadre de son activité, et particulièrement des opérations de développement stratégique qu'il conduit en vue de nouer des partenariats, le Groupe contracte régulièrement des accords pouvant conduire, sous réserve de la réalisation de certains événements, à des engagements financiers éventuels.

La valeur probabilisée et actualisée des engagements représente les sommes que le Groupe s'attend effectivement à payer ou à recevoir au 31 décembre 2022. La valeur de ces engagements est déterminée en pondérant les engagements futurs par les critères suivants :

- probabilités d'occurrence de chaque paiement d'étape prévu au contrat. Les probabilités d'occurrence sont estimées entre 0 % et 100 % et sont revues et validées par le management du Groupe ;
- taux d'actualisation correspondant au taux de l'Unité Génératrice de Trésorerie - Médecine de Spécialité pour les engagements relatifs à des paiements d'étapes de produits commercialisés ;
- coût de la dette pour les engagements relatifs à des paiements d'étapes de produits en développement.

Les sommes maximales qui pourraient être dues (engagements donnés) ou reçues (engagements reçus), représentent les montants maximum si toutes les conditions contractuelles venaient à être atteintes, non probabilisés et non actualisés.

Note 23.1.1 Engagements opérationnels donnés

Dans le cadre de ses principaux accords, le Groupe pourrait verser les paiements d'étapes réglementaires ou commerciaux présentés ci-après :

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Engagements donnés probabilisés et actualisés	411,5	444,0

La valeur maximale des engagements donnés au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 se répartit ainsi :

(en millions d'euros)	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Principaux accords en Oncologie	3 542,2	1 832,1
Principaux accords en Maladies Rares	803,1	789,2
Principaux accords en Neurosciences	337,8	322,0
Principaux accords en Santé Familiale	0,0	5,3
Total	4 683,1	2 948,7

L'augmentation des engagements donnés s'explique principalement par de nouveaux engagements en Oncologie résultant des accords de collaboration signés en 2022 avec Marengo Therapeutics pour 1 490 millions d'euros et AGV Discovery.

Par ailleurs, les autres accords majeurs signés précédemment sont :

en Oncologie :

- une collaboration mondiale exclusive avec BAKX Therapeutics Inc. pour le BKX-001, une molécule ciblant la voie de l'apoptose ;
- une collaboration mondiale exclusive avec Accent Therapeutics, ciblant la protéine modificatrice d'ARN METTL3 ;
- un accord exclusif de licence avec Exelixis où Ipsen a les droits exclusifs de commercialisation du cabozantinib pour les territoires mondiaux hors États-Unis, Canada et Japon ;
- un partenariat avec l'Université Queen's de Belfast (QUB), permettant à Ipsen d'accéder à leur nouveau programme prometteur sur un inhibiteur de la FLIP ;

en Maladies Rares :

- une licence globale exclusive avec GENFIT pour développer, fabriquer et commercialiser elafibranor, destiné aux personnes atteintes de cholangite biliaire primitive (CBP) ;
- un accord de licence exclusif mondial avec Blueprint Medicines pour le développement et la commercialisation de BLU-782, molécule inhibitrice hautement sélective de l'ALK2, en développement pour le traitement de la fibrodysplasie ossifiante progressive (FOP) ;

en Neurosciences : un accord de licence mondiale exclusif avec Irlab pour améliorer le quotidien de patients atteints de la maladie de Parkinson.

Note 23.1.2 Engagements opérationnels reçus

Dans le cadre de ses principaux accords, le Groupe pourrait recevoir des paiements d'étapes réglementaires ou commerciaux présentés ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Engagements reçus probabilisés et actualisés	28,8	16,1

La valeur maximale des engagements reçus au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 se répartit ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Principaux accords en Oncologie	911,8	587,0
Principaux accords en Neurosciences	21,2	24,7
Principaux accords en Maladies Rares	29,2	30,9
Principaux accords en Santé Familiale	0,0	67,0
Principaux accords en Hématologie	150,7	140,9
Total	1 112,9	850,4

Au 31 décembre 2022, la variation des engagements reçus est principalement liée à l'acquisition d'Epizyme (325 millions d'euros) et à la cession de la branche d'activité Santé Familiale au cours de l'année 2022.

Au 31 décembre 2021, les engagements reçus incluaient notamment des sommes à recevoir au titre des nouveaux accords en Oncologie signés avec SatoSea Oncology GmbH et Fusion Pharmaceuticals et résultant de la cession du programme portant sur la radiothérapie systémique (SRT).

Note 23.2 Engagements financiers

Le Groupe Ipsen a souscrit auprès d'un assureur tiers un programme mondial d'assurance responsabilité civile. Cet assureur est lui-même réassuré à hauteur des 30 premiers millions d'euros de sinistre éventuel auprès de la société captive de réassurance Ipsen Ré, filiale à 100 % du Groupe.

En couverture de cet engagement financier, pour pallier toute défaillance potentielle d'Ipsen Ré, une lettre de garantie

parentale à première demande a été émise le 17 mai 2022 par sa maison mère Ipsen S.A. en faveur de l'assureur tiers pour un montant de 3,7 millions d'euros ; cette garantie à première demande est à effet du 1^{er} janvier 2022 et à défaut d'avoir été appelée pour son montant maximum expirera le 31 décembre 2026. Elle est renouvelable annuellement.

Par ailleurs, dans le cadre du précédent contrat d'assurance responsabilité civile également réassuré dans la société Ipsen Ré et résilié le 31 décembre 2018, la précédente garantie à première demande émise en mars 2018 en faveur du précédent assureur pour un montant de 9 millions d'euros est étendue pendant cinq ans après la date d'expiration du contrat de réassurance, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

La société suisse Linnea, détenue à 50% et consolidée selon la méthode de mise en équivalence, a souscrit trois lignes de crédit d'un montant total de 11,0 millions de francs suisses. Ces lignes de crédit n'ont pas fait l'objet de tirages sur l'exercice.

Note 23.3 Autres engagements

Note 23.3.1 Engagements pour l'acquisition d'actifs

Les dépenses futures du Groupe, résultant d'engagements existants au 31 décembre 2022 relatifs aux investissements, s'élèvent à 23,0 millions d'euros et se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	Échéances			Total
	Moins d'un an	De un an à cinq ans	A plus de cinq ans	
Actifs industriels	11,9			11,9
Actifs pour la recherche et développement	11,1			11,1
Total	23,0	0,0	0,0	23,0

Note 23.3.2 Avals, cautions et garanties donnés

Le montant global des garanties données s'élève à 27,3 millions d'euros au 31 décembre 2022. Ces engagements correspondent principalement à des garanties données aux administrations publiques pour participer aux appels d'offres.

Note 23.3.3 Engagements au titre de contrats de recherche et développement

Dans le cadre de son activité, le Groupe contracte régulièrement des accords auprès de partenaires en matière de recherche et développement pouvant conduire à des engagements financiers. Au 31 décembre 2022, ces engagements s'élèvent à 45,3 millions d'euros.

Note 23.4 Passifs éventuels

Le Groupe peut être impliqué dans des contentieux, arbitrages et autres procédures légales. Ces procédures sont généralement liées à des litiges en responsabilité civile produits, des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle, des litiges en matière de droit de la concurrence et de pratiques commerciales, des litiges en matière commerciale, des litiges en matière de droit social, des litiges en matière fiscale, des litiges liés au traitement des déchets et à des atteintes à l'environnement et des demandes au titre de garanties de passif relatives à des cessions d'activités. Les provisions relatives aux litiges et arbitrages sont comptabilisées conformément aux principes décrits dans la note 3.23.

La plupart des questions soulevées par ces réclamations sont complexes et sujettes à d'importantes incertitudes ; par conséquent, il peut parfois être difficile d'évaluer la probabilité que le Groupe ait de reconnaître une charge et d'en estimer le montant. Les passifs éventuels concernent les cas dans lesquels, soit il n'est pas raisonnablement possible de fournir une estimation fiable de l'impact financier potentiel susceptible de résulter de la résolution définitive du cas concerné, soit la probabilité que le cas résulte en un paiement par le Groupe est faible.

L'évaluation des risques repose en général sur une série d'appréciations complexes concernant des événements futurs. Les évaluations sont fondées sur des estimations et

des hypothèses qui sont considérées comme raisonnables par la Direction. Le Groupe estime que le montant global des provisions comptabilisées pour les sujets susvisés est adéquat sur la base des informations actuellement disponibles. Cependant, considérant les incertitudes inhérentes à ces litiges et à l'estimation des passifs éventuels, le Groupe ne peut exclure qu'il subisse à l'avenir des décisions qui pourraient avoir un impact défavorable significatif sur son résultat.

Le Groupe a mis en place, en France, une intégration fiscale entre l'ensemble des sociétés qu'il exploite dans ce pays et qui répondent aux critères qui régissent ce dispositif légal. Les caractéristiques de ce dernier prévoient diverses pénalisations lorsqu'une entité quitte l'intégration, évoquées ici à titre d'information générale.

Procédure d'arbitrage en cours avec Galderma

En 2021, Galderma a initié deux procédures d'arbitrage contre Ipsen auprès de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI.

Le premier différend porte sur la stratégie de soumission réglementaire de la toxine botulique liquide type A (QM-1114) par Galderma, pour laquelle Ipsen, en tant que détenteur de l'autorisation de mise sur le marché et titulaire de la propriété intellectuelle depuis 2014 dans les territoires où Galderma est nommé distributeur exclusif, s'est opposé à ce dépôt réglementaire, Ipsen étant l'entité responsable ultime vis-à-vis des agences de réglementation

Le second différend concerne le périmètre territorial du partenariat commercial dans le cadre de l'accord européen signé en 2007.

Les deux arbitrages sont en cours devant les tribunaux arbitraux de la CCI.

Ipsen entend pleinement défendre et faire valoir ses droits contre les allégations de Galderma. Au 31 décembre 2022, Ipsen ne peut raisonnablement prédire l'issue de ces affaires ni l'impact financier qui en découlerait sur les états financiers à ce stade de la procédure.

Note 24 Événements postérieurs n'ayant pas eu un impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022

Acquisition d'Albireo

Le 9 janvier 2023, Ipsen et Albireo ont annoncé avoir conclu un accord de fusion définitif aux termes duquel Ipsen acquiert Albireo, une entreprise innovante de premier plan dans le domaine des modulateurs d'acides biliaires pour le traitement des maladies hépatiques cholestatiques chez l'enfant et l'adulte. L'acquisition prévue permettra ainsi à Ipsen de renforcer son portefeuille de produits commercialisés et de produits en R&D dans les Maladies Rares.

Le principal médicament du portefeuille d'Albireo est Bylvay (odéxivibat), un puissant inhibiteur du transport iléal des acides biliaires (IBATI), non systémique et administré une fois par jour par voie orale. Bylvay a été approuvé en 2021 aux États-Unis pour le traitement du prurit chez les patients âgés de trois mois et plus, atteints d'une cholestase intrahépatique familiale progressive (CIFP), ainsi qu'au sein de l'Union européenne pour le traitement de la CIFP chez les patients âgés de six mois et plus. Bylvay bénéficie d'une exclusivité orpheline pour les indications approuvées dans le traitement de la CIFP aux États-Unis et au sein de l'Union européenne.

Selon les termes de l'accord et du plan de fusion, Ipsen, par l'intermédiaire d'une filiale détenue à 100 %, lancera une offre publique d'achat en vue d'acquérir la totalité des actions en circulation d'Albireo au prix de 42,00 dollars par action en numéraire à la clôture de la transaction, pour un montant total initial estimé à 952 millions de dollars, auquel s'ajoute un Certificat de Valeur Garantie (CVG) par action. Chaque CVG donnera droit à son détenteur à un paiement en espèces différés de 10,00 dollars par CVG, disponible à l'approbation de Bylvay par les autorités réglementaires américaines (FDA) dans l'indication de l'atrésie des voies biliaires au plus tard le 31 décembre 2027, permettant une augmentation potentielle du nombre de patients dans l'étude BOLD.

Il est prévu que la transaction soit conclue d'ici la fin du premier trimestre 2023.

Note 25 Périmètre de consolidation

Note 25.1 Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées par le Groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés faisant l'objet d'un contrôle conjoint avec un ou plusieurs partenaires extérieurs au Groupe sont comptabilisées soit en coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence, soit en activité conjointe, pour lesquelles Ipsen enregistre ses actifs et ses passifs proportionnellement à ses droits et obligations, conformément aux dispositions de la norme IFRS 11.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque les méthodes comptables appliquées par des filiales, activités conjointes, coentreprises et sociétés mises en équivalence ne sont pas conformes à celles retenues par le Groupe, les modifications nécessaires sont apportées aux comptes de ces entreprises afin de les mettre en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe. Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées et les profits internes sont éliminés.

Les titres de sociétés qui ne sont pas consolidées sont inscrits en titres non consolidés.

Note 25.2 Sociétés consolidées par intégration globale

Dénomination et formes sociales	Pays	Siège social	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
			% intérêt	% intérêt
Ipsen S.A. (société consolidante)	France	Boulogne (92)	100	100
BB et Cie S.A.S.	France	Boulogne (92)	100	100
Beaufour Ipsen Industrie S.A.S.	France	Dreux (28)	—	100
Ipsen Consumer Healthcare S.A.S.	France	Boulogne (92)	—	100
Ipsen Innovation S.A.S.	France	Les Ulis (91)	100	100
Ipsen Pharma S.A.S.	France	Boulogne (92)	100	100
Ipsen PharmSciences S.A.S.	France	Dreux (28)	100	100
Ipsen Pharma Biotech S.A.S.	France	Signes (83)	100	100
Ipsen Pharma Algérie S.P.A.	Algérie	Alger	49	49
Ipsen Pharma GmbH	Allemagne	Munich	100	100
OctreoPharm Sciences GmbH	Allemagne	Berlin	100	100
Ipsen Pty Limited	Australie	Glen Waverley	100	100
Ipsen Pharma Austria GmbH	Autriche	Munich	100	—

Dénomination et formes sociales	Pays	Siège social	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
			% intérêt	% intérêt
Ipsen N.V.	Belgique	Merelbeke	100	100
Beaufour Ipsen Farmaceutica LTDA	Brésil	Sao Paulo	100	100
Ipsen Biopharmaceuticals Canada Inc.	Canada	Mississauga	100	100
Clementia Pharmaceuticals, Inc.	Canada	Montreal	100	100
Beaufour Ipsen (Tianjin) Pharmaceutical Co. Ltd	Chine	Tianjin	—	96
Ipsen (Beijing) Pharmaceutical science and technology development Co. Ltd	Chine	Beijing	100	100
Ipsen (Tianjin) Pharmaceutical Trade Co. Ltd	Chine	Tianjin	100	100
Ipsen (Shanghai) innovation pharmaceuticals Co., Ltd	Chine	Shanghai	100	100
Ipsen Colombia S.A.S	Colombie	Bogota	100	—
Ipsen Korea	Corée	Séoul	100	100
Ipsen Pharma S.A.	Espagne	Barcelone	100	100
Ipsen Biopharmaceuticals, Inc.	États-Unis	New Jersey	100	100
Ipsen Bioscience Inc.	États-Unis	Massachusetts	100	100
Clementia Pharmaceuticals USA, Inc.	États-Unis	Massachusetts	100	100
Epizyme Inc.	États-Unis	Cambridge	100	—
Ipsen Epe	Grèce	Athènes	100	100
Ipsen Pharma Hungary Kft	Hongrie	Budapest	100	100
Elsegundo Limited	Irlande	Cork	100	100
Ipsen Manufacturing Ireland Limited	Irlande	Dublin	100	100
Ipsen Pharmaceuticals Limited	Irlande	Dublin	100	100
Ipsen S.p.A.	Italie	Milan	100	100
Akkadeas Pharma S.r.l	Italie	Milan	—	100
IPSEN K.K.	Japon	Tokyo	100	100
Ipsen Pharma Kazakhstan	Kazakhstan	Almaty	100	100
Ipsen Ré S.A.	Luxembourg	Luxembourg	100	100
Ipsen Mexico S. de R.L. de C.V.	Mexique	Mexico	100	100
Ipsen Farmaceutica B.V.	Pays-Bas	Hoofddorp	100	100
Ipsen Poland LLC	Pologne	Varsovie	100	100
Ipsen Portugal - Produtos Farmaceuticos S.A.	Portugal	Algés	100	100
Ipsen Pharma s.r.o.	République Tchèque	Prague	100	100
Ipsen Pharma Romania S.R.L.	Roumanie	Bucharest	100	100
Ipsen Limited	Royaume-Uni	Berkshire	100	100
Ipsen BioInnovation Limited	Royaume-Uni	Oxford	100	100
Ipsen Biopharm Limited	Royaume-Uni	Wrexham	100	100
Ipsen Developments Limited	Royaume-Uni	Berkshire	100	100
Sterix Limited	Royaume-Uni	Slough	100	100
Ipsen OOO	Russie	Moscou	100	100
Ipsen Consumer Healthcare LLC	Russie	Moscou	—	100
Ipsen Pharma Singapore PTE Ltd	Singapour	Singapour	100	100
Institut Produits Synthèse (Ipsen) AB	Suède	Kista	100	100
IPSEN Pharma Schweiz GmbH	Suisse	Zoug	100	100
Ipsen Pharma Tunisie S.A.R.L.	Tunisie	Tunis	100	100
Ipsen Ukraine Services LLC	Ukraine	Kiev	100	100

Note 25.3 Sociétés consolidées par mise en équivalence

Dénomination et forme sociale	Pays	Siège social	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
			% intérêt	% intérêt
Bakx Therapeutics Inc.	Etats-Unis	New York	14	14
Linnea S.A.	Suisse	Riazzino	50	50

Note 26 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau pris en charge par le Groupe se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	PWC	Deloitte	PWC	Deloitte	KPMG		KPMG	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	325	216	34%	32%	303	235	36%	19%
Filiales intégrées globalement	598	400	62%	59%	516	617	62%	49%
Sous-total	923	616	96%	91%	819	852	98%	68%
Services autres que la certification des comptes⁽¹⁾								
Émetteur	30	30	3%	4%	0	0	0%	0%
Filiales intégrées globalement	10	30	1%	4%	14	409	2%	32%
Sous-total	40	60	4%	9%	14	409	2%	32%
Total	963	676	100%	100%	833	1 261	100%	100%

(1) Nature des services autres que la certification des comptes fournis par les Commissaires aux comptes à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées : audit contractuel, attestation portant sur des données financières et environnementales, sociales et sociétales, mission d'organisme tiers indépendant.